PORTRAIT
AGROALIMENTAIRE
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Québec

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a également dressé le profil de chacune des cinq municipalités régionales de comté du Centre-du-Québec. Ces documents sont disponibles dans notre portail régional : **www.mapaq.gouv.qc.ca/centreduquebec**

SOURCES :

Les données contenues dans ce document proviennent principalement :

- des fiches d'enregistrement certifiées des entreprises agricoles du MAPAQ (2010), conservées dans l'Entrepôt de données ministériel;
- des recensements de l'agriculture de 2001, de 2006 et de 2011 de Statistique Canada (Entre les recensements de 2006 et 2011, des modifications significatives ont été apportées à l'affectation géographique des exploitations agricoles);
- de la Direction des études économiques du MAPAQ.

Ce document a été réalisé par la **Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ**.

COORDINATION ET RÉDACTION :

Pierre Jutras, géographe, conseiller en aménagement du territoire et en développement rural

COLLABORATION À LA RÉDACTION ET À LA RECHERCHE :

Alain Fournier, conseiller en productions animales; **Mario Roy**, conseiller en transformation alimentaire, **Jacques Painchaud**, conseiller en productions maraîchères et fruitières; **Johanne Vary**, conseillère en développement régional, **Annie Proulx**, conseillère en transformation alimentaire, **Michel Cartier**, technicien en agroenvironnement et géomatique, **Denis Ruel**, agronome, **Véronique Poulin**, conseillère en productions animales, **Julie Chabot**, conseillère régionale en développement local, diversification et commercialisation, **David Lapointe**, ingénieur forestier, et **Bony Don Pierre**, conseiller en économie et en développement du bioalimentaire

CARTOGRAPHIE :

Michel Cartier, technicien en agroenvironnement et en géomatique

TRAITEMENT STATISTIQUE :

Michel Cartier, technicien en agroenvironnement et en géomatique
William Belzile, stagiaire

TRAITEMENT DE TEXTE :

Christine Turcotte, agente de secrétariat

RELECTURE ET RÉVISION LINGUISTIQUE :

Gilles Beaudry
Luc Couture
Michel Dumas
Martine Girard
Annie Proulx
Mario Roy
Christine Turcotte

PRODUCTION :

Michel Dumas, conseiller en communication

GRAPHISME :

Caligo Design

PHOTOS :

Étienne Boucher, **Michel Dumas**, **Brigitte Duval**, **Alain Fournier**, **Éric Labonté**, photographe (MAPAQ), **Marc Lajoie**, photographe (MAPAQ), **Julie Vézina**, **Jacques Painchaud**, **Miel Gardner**, **Marché Godefroy**, **Marché de L'Avenir**, **Les Produits de l'alvéole**

ISBN : 978-2-550-68519-7
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Bibliothèque et Archives Canada, 2013

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES FIGURES 5
LISTE DES CARTES 5

1. PRÉSENTATION DE LA RÉGION 6

2. L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE 9

3. L'AGRICULTURE 12
- **3.1. Généralités 12**
- **3.2. Les productions animales 12**
  - 3.2.1. La production laitière 15
  - 3.2.2. La production porcine 16
  - 3.2.3. L'aviculture 17
  - 3.2.4. La production bovine 18
  - 3.2.5. La production ovine 20
  - 3.2.6. La production caprine 21
  - 3.2.7. La production cunicole 22
  - 3.2.8. La production de grands gibiers 23
  - 3.2.9. La production apicole 23
- **3.3. Les productions végétales 25**
  - 3.3.1.1. Les céréales et oléoprotéagineux 27
  - 3.3.2. Les fruits 29
  - 3.3.2.1. La culture de la canneberge 30
  - 3.3.3. Les légumes 33
  - 3.3.4. Les produits de l'érable 35
  - 3.3.5. L'agriculture biologique 37

4. LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE 39
- **4.1. La transformation agroalimentaire 39**
- **4.2. La commercialisation en circuit court et l'agrotourisme 43**
- **4.3. La relève agricole 48**

5. L'AGROENVIRONNEMENT 50

6. LES DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE 53
- **6.1. Le développement économique du secteur 53**
- **6.2. L'établissement et la relève agricole 54**
- **6.3. L'agroenvironnement 55**
- **6.4. Les productions ciblées pour soutenir le développement agroalimentaire 55**

CONCLUSION 60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Types de productions animales et revenus dans le Centre-du-Québec en 2010 13

Tableau 2 Répartition du nombre de fermes et du cheptel porcin dans le Centre-du-Québec en 2010 16

Tableau 3 Répartition du nombre de producteurs avicoles dans le Centre-du-Québec en 2010 17

Tableau 4 Répartition de la production de bovins de boucherie entre les MRC du Centre-du-Québec en 2010 19

Tableau 5 Évolution de la production ovine au Centre-du-Québec entre les années 2006 et 2011 20

Tableau 6 Production caprine dans le Centre-du-Québec 21

Tableau 7 Production cunicole dans le Centre-du-Québec 22

Tableau 8 Élevages et femelles de grands gibiers au Centre-du-Québec en 2009 23

Tableau 9 Production apicole dans le Centre-du-Québec en 2010 24

Tableau 10 Types de productions végétales et revenus dans le Centre-du-Québec en 2010 26

Tableau 11 Répartition des cultures annuelles, des fourrages et des pâturages entre les MRC dans le Centre-du-Québec en 2010 28

Tableau 12 Principales cultures de fruits et de petits fruits dans le Centre-du-Québec en 2010 29

Tableau 13 Récoltes de canneberges au Centre-du-Québec (en kilogrammes) 31

Tableau 14 Production de légumes frais et de transformation au Centre-du-Québec en 2010 34

Tableau 15 Principales productions de légumes frais et de transformation au Centre-du-Québec en 2010 35

Tableau 16 Produits biologiques destinés à la vente au Centre-du-Québec et au Québec en 2006 et 2011 38

Tableau 17 Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'emplois par secteur d'activité au Centre-du-Québec 39

Tableau 18 Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'emplois par MRC au Centre-du-Québec 40

Tableau 19 Utilisation des différents modes de commercialisation en 2012 44

Tableau 20 Âge des exploitants agricoles dans le Centre-du-Québec et au Québec 49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Proportion du PIB par secteur d'activité (2011) 9

Figure 2 Répartition des emplois par secteur d'activité (2011) 9

Figure 3 Nombre d'exploitations de canneberges dans le Centre-du-Québec 31

Figure 4 Récoltes de canneberges dans le Centre-du-Québec (en kilogrammes) 31

Figure 5 Répartition des entreprises agrotouristiques au Centre-du-Québec en 2012 48

LISTE DES CARTES

Carte 1 Région administrative du Centre-du-Québec 7

Carte 2 Répartition des cultures au Centre-du-Québec en 2010 10

Carte 3 Classification du potentiel agricole des terres du Centre-du-Québec selon l'ARDA 11

Carte 4 Répartition du revenu annuel selon les principaux types de productions 14

Carte 5 Entreprises de transformation agroalimentaire au Centre-du-Québec 42

Carte 6 Circuits courts de commercialisation et agrotourisme au Centre-du-Québec en 2012 47

Carte 7 Productions ciblées pour soutenir le développement de l'industrie agroalimentaire dans le Centre-du-Québec 57

Carte 8 Productions biologiques au Centre-du-Québec 59

1. PRÉSENTATION DE LA RÉGION

Le Centre-du-Québec est une importante région agricole située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin de Montréal et Québec. Elle se trouve à quelques heures de route d'importants marchés américains tels que Boston, New York, Philadelphie et Washington. Le Centre-du-Québec occupe une position géographique qui favorise le développement de son économie agricole et agroalimentaire. La région bénéficie d'un climat tempéré ainsi que de sols fertiles laissés par le retrait de la mer de Champlain.

La région administrative du Centre-du-Québec couvre un territoire de 6 921 km², ce qui représente 0,5 % de la superficie totale du Québec. Elle est adjacente à quatre régions administratives, soit la Mauricie au nord, l'Estrie au sud, la Montérégie à l'ouest et la Chaudière-Appalaches à l'est. Le Centre-du-Québec compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska. Celles-ci regroupent plus de 80 municipalités et 2 réserves indiennes, c'est-à-dire Wôlinak et Odanak. La carte 1 illustre le territoire du Centre-du-Québec.

Sur le plan démographique, la population s'élevait à quelque 233 500 personnes en 2011[1], ce qui correspond à une hausse de 4,8 % depuis l'année 2001. Le poids démographique de la région représente 3 % de celui du Québec.

DES ACTIVITÉS AGRICOLES DIVERSIFIÉES ET BIEN RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Selon le cadre écologique de référence du ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs du Québec[2], la région du Centre-du-Québec est divisée en deux provinces naturelles distinctes. Tout d'abord, les basses terres du Saint-Laurent couvrent la portion nord de la région. Cette dernière se caractérise par une topographie plane composée de roches sédimentaires. Ensuite, au sud-est, la province naturelle des Appalaches correspond à une succession de collines et de monts allongés entrecoupés de vallées et de plateaux. Avec son relief ondulé et vallonné, le pied des Appalaches est composé de sols propices aux élevages et à la croissance de l'érable à sucre. La partie centrale de la région est recouverte surtout de sable et de gravier, et elle est parsemée de petits îlots de loams sableux et argileux.

La région est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre, qui constituent l'exutoire de quatre cours d'eau majeurs : les rivières Bécancour, Nicolet, Saint-François et Yamaska. Ces dernières sont caractérisées par des bassins versants couvrant plus de 1 500 km². Par ailleurs, environ 20 % de la région est drainée par d'autres bassins versants dont la superficie est moindre (rivières Godefroy, Marguerite, Petite rivière du Chêne, Gentilly, aux Orignaux, du Moulin, de la Ferme et aux Glaises).

Les productions animales sont importantes, notamment dans les secteurs laitier et porcin et dans celui de la volaille.

Dans la partie nord-ouest du Centre-du-Québec, le relief plat et les sédiments argileux qui s'y sont déposés créent des conditions favorables à plusieurs cultures de céréales et de légumes.

1. Institut de la statistique du Québec, profil de la région du Centre-du-Québec, 2012, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_17/region_17_00.htm
2. http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/index.htm

CARTE 1 • RÉGION ADMINISTRATIVE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

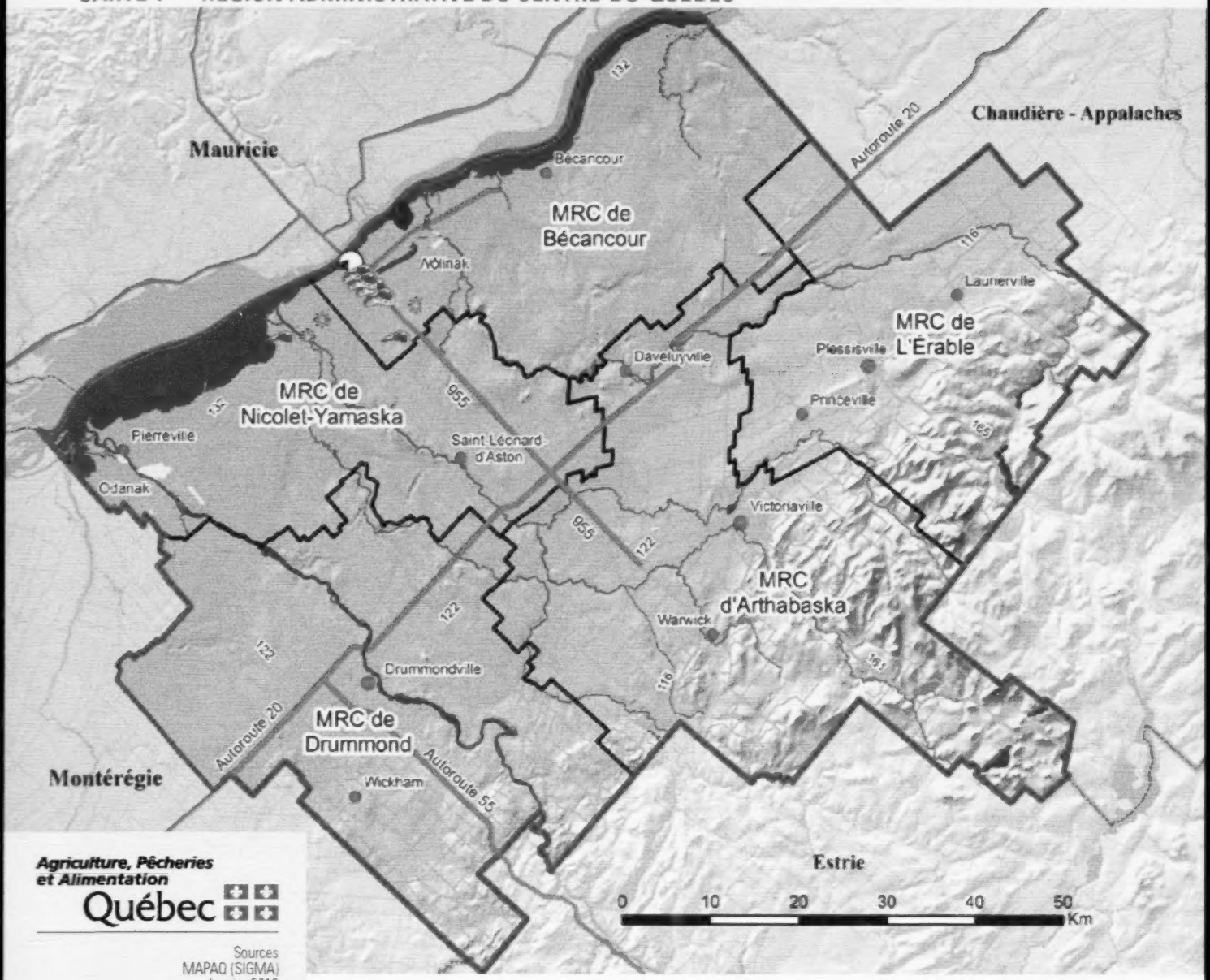

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources
MAPAQ (SIGMA)
Janvier 2013

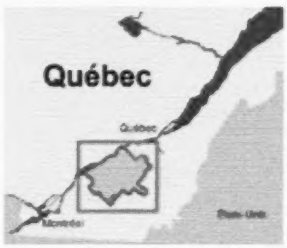

De façon générale, l'agriculture centricoise est très diversifiée et bien répartie sur l'ensemble du territoire. Il faut toutefois mentionner que les productions animales représentent 71 % des recettes provenant des productions agricoles. En 2011, on comptait 3 309 entreprises dans le secteur de l'agriculture. Entre les années 2006 et 2011, les données sur les exploitations et les exploitants agricoles indiquent que les terres en culture au Centre-du-Québec ont diminué de 2,3 %[1]. Cette baisse est plus marquée dans les MRC de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska avec des diminutions de 6,3 % et 4,3 % respectivement. Pour sa part, la MRC de Drummond a connu une décroissance de 2,8 % des terres cultivées, tandis que la situation est demeurée plutôt stable dans la MRC de Bécancour avec une légère augmentation de 1,7 %. On constate une tendance inverse dans la MRC de L'Érable avec une hausse de 6,8 % pour la même période. Celle-ci peut s'expliquer par le développement de la culture de la canneberge sur le territoire de la MRC. La carte 2 illustre la répartition des cultures dans la région du Centre-du-Québec en 2010.

La zone agricole décrétée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1) représente 93 % de la superficie totale de la région et 11 % de la zone agricole du Québec. En somme, 49 % de cette zone est réservée à l'agriculture et occupée par les entreprises agricoles[2], alors que 36 % est cultivée. La zone agricole qui ne sert pas à des activités agricoles est principalement couverte par des espaces boisés.

Selon l'Aménagement rural et développement de l'agriculture (ARDA)[3], les meilleures terres se concentrent au nord de la région dans les basses terres du Saint-Laurent. La carte 3 montre la répartition du potentiel agricole des terres selon l'ARDA. On peut constater que les meilleures terres à potentiel de catégorie 2 et 3[4] se trouvent surtout dans la portion nord des MRC de Nicolet-Yamaska, Bécancour et Drummond. Les terres faisant partie de ces deux classes représentent 24 % de la superficie de la région du Centre-du-Québec.

1. Ce pourcentage a été calculé à partir des données des recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada. Les superficies réservées à la culture d'arbres de Noël sont exclues.
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec, données sur le territoire, mars 2011.
3. Aménagement rural et développement de l'agriculture, *Inventaire des terres du Canada*.
4. Les classes de sols de l'ARDA vont de la classe 1, qui regroupe les sols ne comportant aucun facteur limitatif, à la classe 7, qui englobe les sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ou le pâturage permanent.

2. L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE DU CENTRE-DU-QUÉBEC (2011)

• Un PIB de 990 millions de dollars*

• Plus de 20 100 emplois, soit 1 travailleur sur 6 dans la région

• Des dépenses en immobilisations de 135 millions de dollars

• Des revenus importants

Agriculture : des recettes monétaires agricoles totales de 990 millions de dollars

Tansformation alimentaire : 1,17 milliard de dollars en livraisons

Commerce de détail alimentaire : des ventes de 730 millions de dollars

Restauration : des recettes de 220 millions de dollars

Commerce de détail : des ventes de 550 millions de dollars

*Les recettes monétaires totales incluent les paiements de programmes gouvernementaux. De la somme totale, 880 millions sont des recettes en provenance du marché.

UN MOTEUR ÉCONOMIQUE IMPORTANT POUR LA RÉGION

L'industrie bioalimentaire englobe plusieurs secteurs d'activité qui contribuent de façon considérable à l'économie du Centre-du-Québec. Ces secteurs sont l'agriculture, la transformation alimentaire, la pêche, le commerce de gros et de détail alimentaire ainsi que la restauration. L'industrie bioalimentaire génère un produit intérieur brut (PIB) important qui atteignait 990 millions de dollars en 2011. Cette somme représente 11,9 % du PIB de l'économie totale de la région. Durant la même année, la valeur enregistrée des dépenses en immobilisations de l'industrie bioalimentaire centricoise s'est chiffrée à plus de 135 millions de dollars.

À lui seul, le PIB lié à l'activité agricole a atteint 450 millions de dollars. Dans le Centre-du-Québec, 1 personne sur 6 travaille dans l'un ou l'autre des divers secteurs de l'industrie bioalimentaire, ce qui correspond à un total de 20 100 emplois.

Le secteur agricole procure à lui seul quelque 7 600 emplois ou 37,8 % des emplois de l'industrie bioalimentaire dans la région. Au chapitre du nombre d'emplois liés à l'agriculture, la région se classe au troisième rang des régions administratives du Québec, derrière la Montérégie et la Chaudière-Appalaches.

Les figures 1 et 2 montrent que le secteur de l'agriculture représente près de la moitié du PIB généré par l'industrie bioalimentaire et plus du tiers des emplois centricois dans le domaine bioalimentaire.

Figure 1 • Proportion du PIB par secteur d'activité (2011)

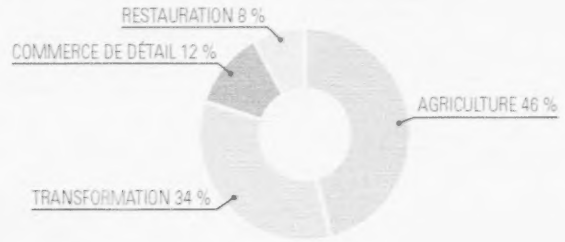

UNE INDUSTRIE GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS

Figure 2 • Répartition des emplois par secteur d'activité (2011)

CARTE 2 • RÉPARTITION DES CULTURES AU CENTRE-DU-QUÉBEC EN 2010

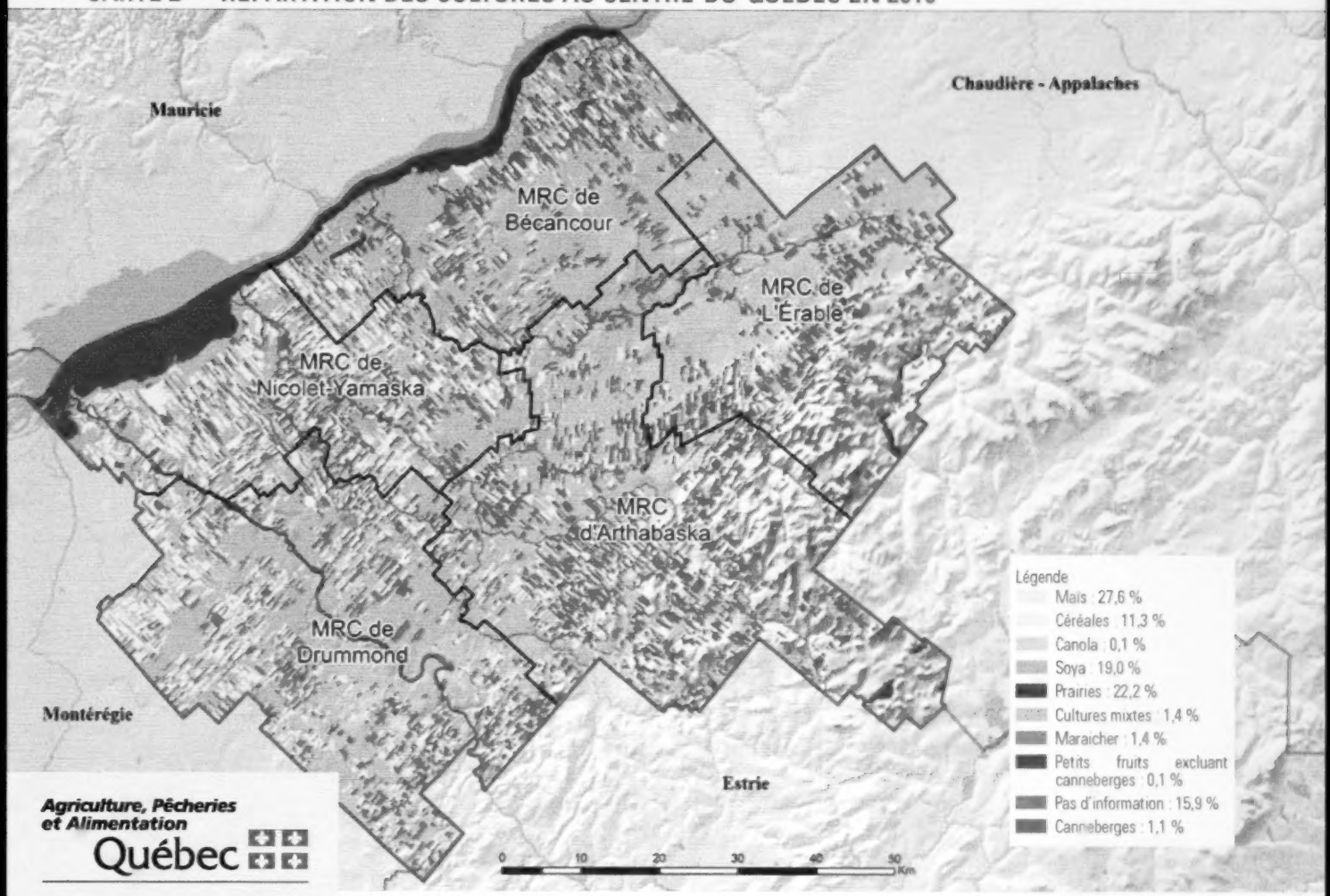

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

Sources :
MAPAQ (SIGMA)
La Financière agricole du Québec (BDCA 2010)

ÉVOLUTION DE LA CULTURE DU MAÏS ET DU SOYA AU CENTRE-DU-QUÉBEC ENTRE 2004 ET 2010EVOLUTION DES

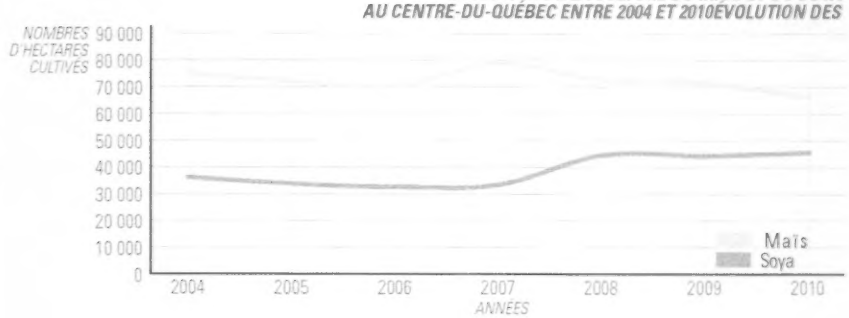

SUPERFICIES AGRICOLES ASSURÉES AU CENTRE-DU-QUÉBEC ENTRE 2004 ET 2010

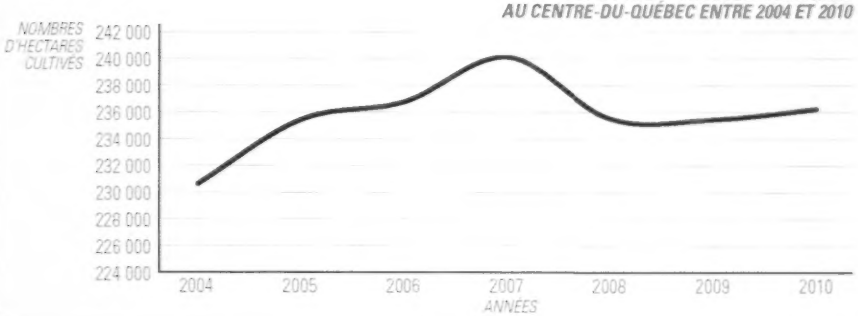

CARTE 3 • CLASSIFICATION DU POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC SELON L'ARDA

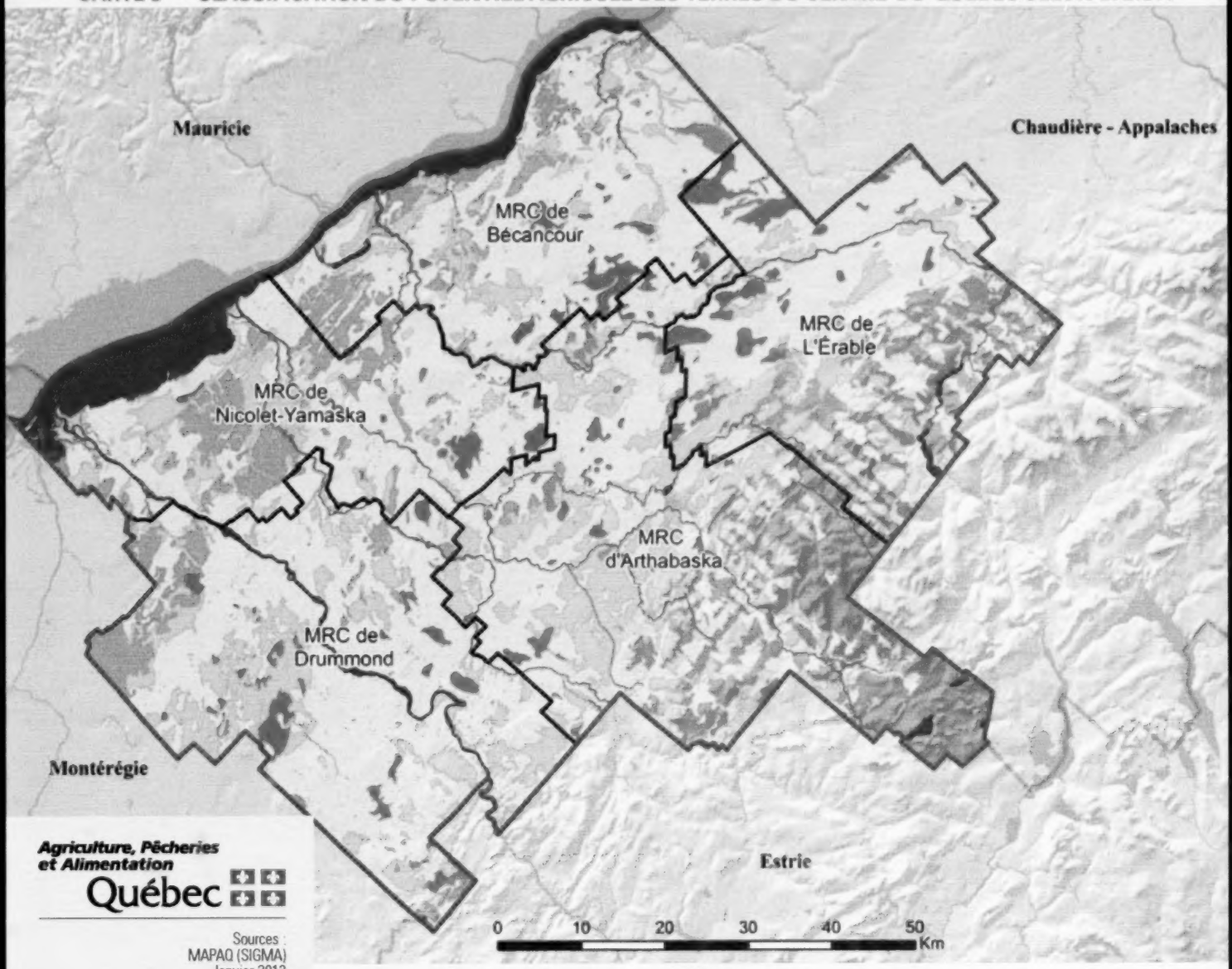

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources :
MAPAQ (SIGMA)
Janvier 2013

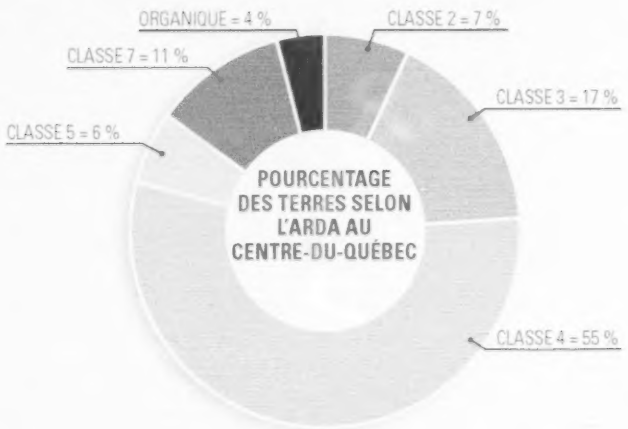

3. L'AGRICULTURE

UN SECTEUR EN MUTATION

3.1. GÉNÉRALITÉS

Bien que le nombre d'entreprises agricoles ait continué à diminuer au cours des dernières années, les entreprises agricoles existantes ont consolidé leurs activités et leur production maintient sa progression. Tirant profit du potentiel et des avantages de la région, les producteurs et les acteurs de l'industrie ont largement contribué au développement de l'agriculture centricoise, notamment des productions laitières, porcine et avicole, qui figurent parmi les plus importantes en ce qui a trait aux retombées économiques (tableau 1). Le secteur des petits fruits, incluant la canneberge, ainsi que les produits de l'érable, le canola et les productions biologiques en général sont porteurs d'avenir.

UNE AGRICULTURE SURTOUT AXÉE SUR LES PRODUCTIONS ANIMALES

3.2. LES PRODUCTIONS ANIMALES

Les productions animales occupent une place dominante dans l'offre agroalimentaire du Centre-du-Québec. En effet, 61 % des revenus proviennent des productions de lait, de porc et de volaille. Les productions de bovins de boucherie et de veaux ainsi que la production caprine prédominent également dans la région. Le tableau 1 présente les principaux types de productions animales, l'importance des cheptels pour chacune de ces productions, les revenus et le rang qu'occupe le Centre-du-Québec parmi l'ensemble des régions administratives québécoises.

TABLEAU 1 • Types de productions animales et revenus dans le Centre-du-Québec en 2010

PRODUCTION ANIMALE	Nombre d'entreprises	Cheptel (nbre de têtes)	REVENUS			
			Centre-du-Québec ($)	Province de Québec ($)	Revenus régionaux par rapport au Québec (%)	Rang du Centre-du-Québec
Bovins laitiers et production laitière	969	59 457	383 387 904	2 239 044 617	17,1	2
Porcs	289	691 121	188 500 928	1 735 387 349	10,9	3
Volaille (poulets et dindons)	84	3 227 168	57 729 268	706 276 392	8,2	4
Volaille (autres)	12	27 030	320 667	54 175 289	0,6	9
Œufs	32	1 470 592	34 514 404	196 463 493	17,6	3
Veaux lourds	135	43 244	54 117 334	245 638 001	22,0	3
Bovins de boucherie	456	41 547	38 897 014	540 927 538	7,2	6
Ovins	86	28 217	5 790 500	55 512 071	10,4	3
Chevaux	62	915	2 074 195	18 571 293	11,2	4
Aquaculture en eau douce et en eau marine	6	7 629*	525 894	10 298 551	5,1	6
Caprins	53	8 618	4 552 932	11 255 921	40,5	1
Abeilles	15	5 905**	1 248 056	17 544 534	7,1	7

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
* Nombre de tonnes
** Nombre de ruches

La carte 4 indique la répartition des revenus selon les principaux types de productions animales et végétales. On peut constater que les productions laitière, porcine et avicole sont les plus importantes pour l'ensemble des cinq MRC du Centre-du-Québec. À l'exception de la catégorie regroupant les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains, qui occupe la deuxième place dans Nicolet-Yamaska et le troisième rang à l'échelle régionale, les autres types de productions agricoles tiennent une place moins prépondérante. Elles représentent entre 1 % et 11 % des revenus totaux par MRC.

CARTE 4 • RÉPARTITION DU REVENU ANNUEL SELON LES PRINCIPAUX TYPES DE PRODUCTIONS

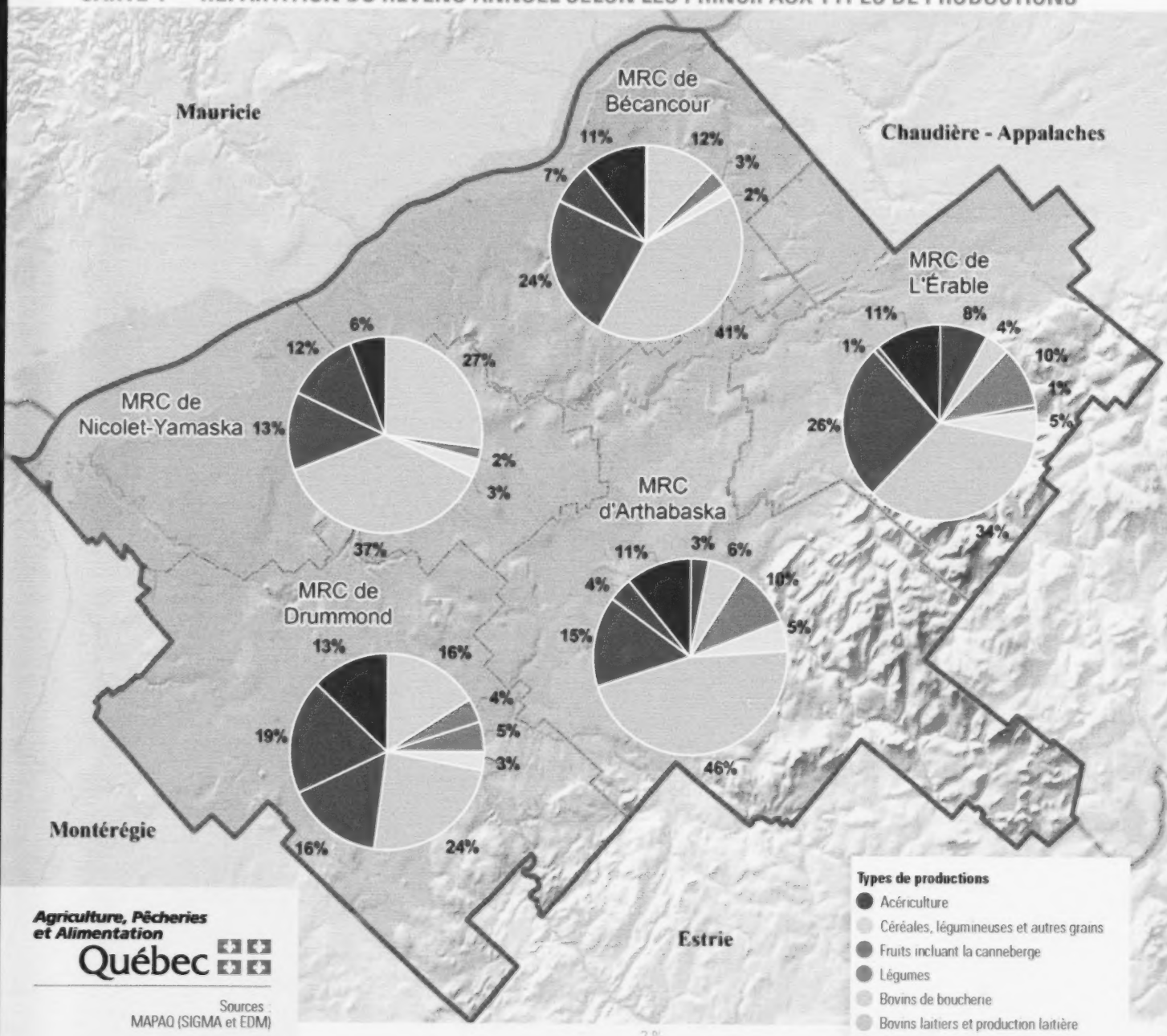

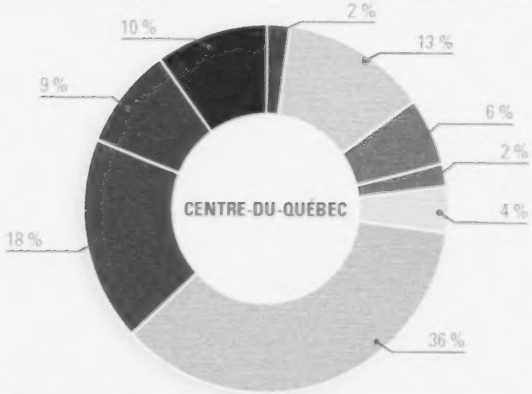

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources :
MAPAQ (SIGMA et EDM)

3.2.1. La production laitière

DES ENTREPRISES PERFORMANTES

La production laitière constitue la principale production agricole du Centre-du-Québec. Les fermes de bovins laitiers génèrent plus du tiers des revenus agricoles de la région. Même si le nombre d'entreprises laitières a diminué de 13 % au cours des 5 dernières années, 9 % d'entre elles se sont consolidées en accroissant le nombre de vaches par troupeau. Cette augmentation de la taille des troupeaux combinée à une meilleure performance des 969 fermes laitières permet aux entreprises de produire la même quantité de lait qu'en 2006.

De nouvelles technologies expérimentées dans les fermes permettent d'améliorer la santé et le bien-être des bovins ainsi que la qualité du lait. Elles servent également à soutenir l'innovation des produits transformés. Les produits faits de lait biologique et les fromages de lait de vaches nourries dans un pâturage ou avec du foin constituent des marchés à développer pour répondre à la demande des consommateurs.

3.2.2. La production porcine

UN SECTEUR QUI S'ADAPTE AUX MARCHÉS

En 2010, le secteur de la production porcine a généré des revenus évalués à 189 millions de dollars, ce qui le place au deuxième rang des productions animales dans le Centre-du-Québec après la production laitière. Depuis l'année 2006, le secteur porcin connaît une conjoncture plus difficile, marquée par des épisodes de maladies, une baisse des prix du porc sur le marché, la parité du dollar canadien avec le dollar américain et la hausse du prix des grains. Ce contexte économique défavorable a eu pour effet de fragiliser la structure financière des entreprises porcines du Québec. Malgré cela, et nonobstant la diminution du nombre de fermes, les revenus du secteur porcin ainsi que la taille du cheptel ont augmenté tant au Québec qu'en région. Les revenus des producteurs porcins du Centre-du-Québec sont passés de 155,1 à 188,5 millions de dollars entre les années 2006 et 2010. La situation s'explique en bonne partie par l'utilisation de techniques de production modernes et efficaces.

En 2006, le cheptel porcin du Centre-du-Québec représentait 12,7 % de celui du Québec. En 2011, ce pourcentage augmentait à 16,4 %. Durant la même période, le cheptel porcin centricois s'est accru de 24,3 %[1].

Selon le tableau 2, la MRC de Drummond est la principale productrice de porcs du Centre-du-Québec. En 2010, on y trouvait 36 % du cheptel centricois et des fermes porcines de la région.

À l'été 2011, les prix stabilisés du marché ont amélioré le contexte économique au bénéfice des entreprises. Mentionnons que de nouvelles méthodes de production pour prévenir les maladies ont été mises en place et que plusieurs projets de recherche ont été lancés. Des moyens pour diminuer les risques de contamination des bâtiments porcins ainsi que l'adaptation et l'optimisation des stratégies de contrôle du syndrome respiratoire et reproducteur du porc à l'échelle locale figurent parmi les sujets étudiés. Ces initiatives ont contribué à améliorer la qualité de la production porcine dans le Centre-du-Québec, et les perspectives de développement des marchés sont actuellement plus encourageantes.

TABLEAU 2 • Répartition du nombre de fermes et du cheptel porcin* dans le Centre-du-Québec en 2010

	Arthabaska	Centre-du-Québec	Bécancour	Centre-du-Québec	Drummondville	Centre-du-Québec	L'Érable	Centre-du-Québec	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	TOTAL Centre-du-Québec
Nbre de FERMES	65	23 %	28	10 %	105	36 %	53	18 %	38	13 %	**289**
Nbre de TÊTES	142 700	21 %	73 752	11 %	242 190	35 %	117 765	17 %	141 714	17 %	**691 121**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

* Le cheptel porcin englobe les cochettes, les porcelets sevrés et non sevrés, les porcs à l'engraissement, les truies et les verrats.

1. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.

3.2.3. L'aviculture

UNE CROISSANCE SOUTENUE ET UNE DIVERSIFICATION DES PRODUITS

Le secteur de l'aviculture regroupe les productions de poulet, de dindon, d'oie, de canard et d'œufs. Il génère des revenus de plus de 92,6 millions de dollars et arrive au troisième rang des productions animales du Centre-du-Québec. Le nombre de fermes qui se spécialisent dans la production d'œufs de consommation dans la région représente 6,8 % des producteurs du Québec, soit 32 entreprises sur 486.

La production de ce secteur a connu une hausse en 2011, tant au Québec que dans le Centre-du-Québec. Dans la région, le nombre de poules et de poulets produits a augmenté de 31 % entre les années 2006 et 2011. Le tableau 3 indique que 42 % des entreprises liées à la production de volaille sont situées dans la MRC de Drummond. Les MRC d'Arthabaska et de Nicolet-Yamaska suivent de loin.

TABLEAU 3 • Répartition du nombre de producteurs avicoles* dans le Centre-du-Québec en 2010

Arthabaska		Bécancour		Drummondville		L'Érable		Nicolet-Yamaska		Centre-du-Québec		Québec	
N^bre d'entreprises	Centre-du-Québec	N^bre d'entreprises	Centre-du-Québec	N^bre d'entreprises	Centre-du-Québec	N^bre d'entreprises	Centre-du-Québec	N^bre d'entreprises	Centre-du-Québec	N^bre d'entreprises	Ensemble du Québec	N^bre d'entreprises	%
14	17 %	16	19 %	35	42 %	3	3 %	16	19 %	84	10 %	852	100

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
* Ce nombre englobe les productions de poulets (gros poulets et poulets à griller) et de dindons (dindons à griller et dindon lourds).

Entre les années 2006 et 2011, le nombre de fermes productrices de poulets à griller et à rôtir a diminué de 13,5 % dans la région, alors que les volumes de production en kilogrammes ont augmenté de 42,5 %. Les fermes spécialisées dans la production de dindons et de dindes, quant à elles, sont légèrement moins nombreuses (baisse de 27,8 %), tandis que leur volume de production en kilogrammes a régressé de 12,4 %[1].

Les autres productions de volaille, telles que le canard, l'émeu, l'autruche, la caille, le faisan, l'oie et la pintade, représentent 9 % des exploitations agricoles du Québec, soit une trentaine de fermes qui se spécialisent dans une ou plusieurs de ces productions. Le nombre d'oiseaux produits dans cette catégorie au Centre-du-Québec a augmenté de 92,4 %[2] entre les années 2006 et 2011.

Les défis du secteur, tant au Québec que dans le Centre-du-Québec, résident dans l'adaptation des entreprises à l'évolution de la demande des consommateurs et des distributeurs. En effet, ceux-ci sont davantage sensibilisés aux effets bénéfiques de l'alimentation sur la santé humaine et au bien-être animal.

Dans ce contexte, plusieurs projets sont envisagés, dont la mise en place d'un système de traçabilité. L'amélioration de la production avicole est liée à l'instauration de nouvelles pratiques avant-gardistes par l'ensemble des éleveurs de volaille du Québec. Parmi celles-ci, mentionnons l'élevage de poules en liberté, l'implantation de nouvelles normes de densité d'élevage ainsi que la mise en marché de poulet sans antibiotiques.

1. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada. À noter que ces chiffres doivent être utilisés avec discernement. Les stocks de volaille connaissent des fluctuations parce qu'il est possible que les élevages vides le jour du recensement n'aient eu aucun stock à déclarer.
2. Idem

3.2.4. La production bovine

L'ADAPTATION DES ENTREPRISES, AU CŒUR DES DÉFIS DU SECTEUR

Le secteur de la production de bovins de boucherie est constitué des sous-secteurs « vache-veau » et « engraissement ». Le secteur « vache-veau » regroupe les entreprises possédant les vaches de boucherie pour la production de veaux de remplacement ou d'engraissement. La production de viande bovine englobe également les veaux lourds, qui comprennent les veaux de grain et de lait.

En 2010, dans la région, 456 entreprises ont déclaré qu'elles exerçaient des activités liées à la production bovine[1]. De ce nombre, quelque 369 producteurs ont affirmé que la production bovine était leur activité agricole principale. Le tableau 4 indique la répartition de la production bovine entre les MRC au Centre-du-Québec. On constate que la MRC d'Arthabaska est la principale productrice de bovins de boucherie, tant sur le plan du nombre d'exploitations et de l'importance du cheptel que sur celui des revenus. Les MRC de Drummond et de L'Érable se démarquent également pour ce type de production.

En ce qui concerne plus particulièrement les vaches de boucherie, quelque 424 fermes ont déclaré que leur cheptel était composé de plus de 16 927 têtes en 2010. D'autre part, 35 entreprises ont affirmé avoir été à l'œuvre dans le secteur du bovin de finition. Leur cheptel comptait, pour la même année, 6 692 têtes. De leur côté, plus de 72 fermes regroupant 5 015 bêtes ont déclaré avoir exercé des activités dans le secteur du bovin de semi-finition.

Entre les années 2006 et 2011, le cheptel de vaches de boucherie a diminué de 30 %, alors que celui des bouvillons âgés d'un an et plus a baissé de 52 %[2].

De son côté, le secteur de la production de veaux lourds regroupait en 2010 quelque 135 fermes ayant déclaré des revenus liés à cette activité. Depuis l'année 2004, on observe une décroissance de 32,5 % du nombre d'exploitations agricoles qui sont actives dans ce secteur de production. Celles-ci sont principalement situées dans les MRC de Drummond (36 %) et d'Arthabaska (27 %).

1. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
2. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.

La faible marge bénéficiaire des entreprises et le vieillissement des éleveurs seraient au nombre des causes de la baisse des inventaires de vaches de boucherie. Près de 49 % des éleveurs de bovins de boucherie ont plus de 55 ans, alors que la proportion correspondante est de 34 % dans les autres secteurs. Qui plus est, le règlement américain sur l'étiquetage obligatoire du pays d'origine (COOL) a provoqué une chute massive du nombre de veaux canadiens exportés aux États-Unis en 2011, selon le Global Trade Atlas.

Des spécialistes du secteur font valoir que le prix élevé du maïs dans les dernières années donne aux éleveurs de bovins à l'engraissement la possibilité d'un meilleur revenu s'ils vendent le maïs au lieu de le faire consommer par les bouvillons.

Par ailleurs, l'obligation faite aux entreprises bovines de se conformer au Règlement des entreprises agricoles du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, associée à un prix de marché des animaux plutôt bas, pourrait aussi être à l'origine du retrait d'un certain nombre d'entreprises.

Ces dernières années, la hausse du prix d'achat ou de location des terres dans plusieurs secteurs du Centre-du-Québec peut les rendre moins accessibles aux producteurs de bovins de boucherie et ainsi inciter des exploitants à se retirer de la production.

La mise en place de programmes d'aide financière par le MAPAQ, destinés à améliorer l'efficacité des entreprises, combinée avec une hausse du prix du marché pour les veaux d'embouche et les bouvillons au cours des dernières années, pourrait stabiliser le nombre d'entreprises de même que la taille du cheptel de vaches de boucherie dans la région.

TABLEAU 4 • Répartition de la production de bovins de boucherie entre les MRC du Centre-du-Québec en 2010

	Nbre d'exploitations agricoles	Proportion Centre-du-Québec (%)	Nbre de têtes	Proportion Centre-du-Québec (%)	Revenu réparti ($)	Proportion Centre-du-Québec (%)
Arthabaska	138	30,3	15 140	36,4	13 909 974	35,8
Bécancour	53	11,6	3 118	7,5	3 104 981	8,0
Drummond	112	24,6	8 625	20,8	7 455 805	19,2
L'Érable	111	24,3	9 563	23,0	7 713 854	19,8
Nicolet-Yamaska	42	9,2	5 101	12,3	6 712 400	17,2
Centre-du-Québec	**456**	**100**	**41 547**	**100**	**38 897 014**	**100**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

3.2.5. La production ovine

UNE CROISSANCE SOUTENUE DU CHEPTEL

En 2010, le cheptel ovin du Centre-du-Québec comptait 28 217 têtes, ce qui représentait 10 % du cheptel québécois[1]. À ce titre, la région se classait au troisième rang des régions administratives du Québec. C'est dans la MRC d'Arthabaska que se fait la plus large part de la production pour la région. On y trouve plus de 30 entreprises regroupant plus de 11 500 bêtes. Ces exploitants ont récolté des recettes annuelles de 2,6 millions de dollars, ce qui représente près de 50 % des revenus totaux découlant des ventes d'agneaux de la région. Le tableau 5 permet de constater que le nombre de fermes spécialisées en production ovine au Centre-du-Québec a connu une très légère diminution entre les années 2006 et 2011, tandis que le cheptel a augmenté de 17,6 %[2]. Cette progression va à l'inverse de la tendance au Québec, où une diminution de 11 % du cheptel a été observée au cours de la même période.

En 2010, les fermes dans la MRC d'Arthabaska possédaient un peu moins de la moitié du cheptel de la région, soit 41 % de celui-ci. Cette MRC était suivie de loin par les MRC de L'Érable (23 %), de Drummond (16 %), de Bécancour (13 %) et de Nicolet-Yamaska (7 %)[3].

Au fil des ans, le secteur de la production ovine au Centre-du-Québec a réussi à se positionner pour répondre à la demande croissante. Les entreprises engagées dans la production de viande se sont graduellement tournées vers la production d'agneau lourd, d'agneau de Pâques et d'agneau léger. D'autres se sont spécialisées dans la production de lait de brebis pour la transformation fromagère. Depuis 1981, les exploitations ovines ont triplé la taille moyenne de leur troupeau.

Les producteurs d'agneaux et de moutons du Québec ont mené plusieurs actions qui leur ont permis de tripler la taille moyenne de leur troupeau par rapport à 1981. Les principales initiatives se sont traduites par la mise en place d'un regroupement de mise en marché permettant d'améliorer la commercialisation de l'agneau lourd, la sécurité du revenu et la promotion du secteur.

TABLEAU 5 • Évolution de la production ovine au Centre-du-Québec entre les années 2006 et 2011

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Région du Centre-du-Québec
Nombre d'entreprises	+ 4,7 %	- 20 %	- 4,1	- 11,1	+ 42,8 %	- 1,8 %
Cheptel	+ 36 %	- 11,9 %	- 1,6 %	- 19,6 %	+ 12,3 %	+ 17,6 %

1. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
2. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada. Le cheptel dont il est question englobe le total des moutons et des agneaux, les béliers non castrés, les brebis et les agneaux.
3. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

3.2.6. La production caprine

LE PREMIER RANG AU QUÉBEC

Entre les années 2006 et 2011[1], le cheptel caprin a augmenté de 72 % dans la région du Centre-du-Québec. Durant la même période, le cheptel du Québec a crû beaucoup plus lentement (26 %). En 2006, un peu moins du quart (22 %) des chèvres du Québec faisaient partie d'élevages situés dans le Centre-du-Québec. En 2012, cette proportion a augmenté à 30 %, ce qui place la région au premier rang des régions administratives du Québec dans le secteur de la production caprine. Le tableau 6 révèle que la MRC d'Arthabaska est la principale productrice dans ce secteur. Elle compte près du tiers des producteurs de la région et du cheptel pour la production laitière ainsi que 43 % des chèvres de boucherie.

TABLEAU 6 • Production caprine dans le Centre-du-Québec

MRC	Nbre de producteurs	Nbre de chèvres laitières	Nbre de chèvres de boucherie
Arthabaska	25	2287	149
Bécancour	15	1021	24
Drummond	22	1950	102
L'Érable	14	989	28
Nicolet-Yamaska	11	1231	41
Total – Centre-du-Québec	**87**	**7478**	**344**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

1. Il s'agit de données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.

Le secteur caprin se divise en trois sous-secteurs : le lait, la viande et le mohair. Le plus important est le sous-secteur laitier. Depuis l'année 2008, la part des fromages de chèvre vendus au Québec est en augmentation constante dans la catégorie des fromages de spécialité. Elle est passée de 0,99 % en 2008 à 1,03 % en 2011.

Le secteur de la production de lait de chèvre bénéficie d'une convention de vente dans laquelle les producteurs ont conclu des accords de vente avec les transformateurs. Cela leur assure une certaine stabilité en matière de revenus.

Depuis l'année 2006, les producteurs associés au secteur caprin peuvent recevoir les services-conseils du centre d'expertise Valacta[1]. Ils peuvent aussi obtenir un soutien financier pour la recherche.

3.2.7. La production cunicole

UN MARCHÉ À DÉVELOPPER

La viande de lapin est considérée comme un produit de spécialité dans l'offre agroalimentaire du Québec. En 2010, l'agence de vente gérée par le Syndicat des producteurs de lapins du Québec a mis en marché quelque 278 700 lapins provenant des producteurs. Depuis quelques années au Québec, le marché du lapin a diminué, car l'offre surpasse la demande, et les ventes de viande de lapin sont moins élevées que celles des autres types de viandes similaires. Par exemple, le lapin est moins consommé que le canard et la chèvre[2]. En 2007, la consommation de viande de lapin par les Québécois était estimée à 0,07 kilogramme par personne.

Le tableau 7 présente la répartition de la production cunicole dans la région du Centre-du-Québec. Les MRC d'Arthabaska et de Drummond comptent la majorité des exploitations et des femelles reproductrices. On y effectue également la plus grande partie des ventes. D'ailleurs, 72 % des ventes estimées sont réalisées par des producteurs de la MRC d'Arthabaska.

TABLEAU 7 • Production cunicole dans le Centre-du-Québec

	N^bre d'exploitations	N^bre de femelles reproductrices	Ventes estimées
Arthabaska	7	1 675	71 904
Bécancour	2	nd*	nd
Drummond	5	137	27 425
L'Érable	2	nd	nd
Nicolet-Yamaska	2	nd	nd
Total – Centre-du-Québec	**18**	**1 812**	**99 329**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
* L'abréviation « nd » signifie non disponible ou confidentiel.

1. Valacta : Centre d'expertise en production laitière du Québec-Atlantique.
2. MAPAQ, *Monographie de l'industrie cunicole au Québec*, 2007.

Les défis du secteur cunicole sont liés à la production, à la transformation et à la distribution. Ils résident dans la présentation du produit en découpe de six morceaux ainsi que dans l'organisation de la distribution de façon compatible avec l'approvisionnement.

La viande de lapin est méconnue. Elle constitue un bien de consommation marginal, mais elle est toutefois très prisée par les communautés d'origine européenne. Malgré tout, comparativement au reste du Canada, la consommation de cette viande a augmenté de 40,6 % à 46,1 % au Québec entre les années 2005 et 2007.

Fait à noter, les produits transformés occupent une place de plus en plus importante dans le panier d'épicerie des consommateurs voulant des produits prédécoupés, faciles à consommer, prêts à cuisiner et bénéfiques pour la santé.

3.2.8. La production de grands gibiers

UN SECTEUR DOMINÉ PAR LE CERF ROUGE

Le secteur des grands gibiers regroupe les élevages de bisons, de cerfs rouges, de cerfs de Virginie, de sangliers et de wapitis. Selon les données du MAPAQ, on dénombrait 261 lieux d'élevage au Québec en 2009. La région du Centre-du-Québec en comptait 24, ce qui représente 9 % du cheptel québécois. Le tableau 8 indique que la production de cerfs rouges domine largement dans le secteur des grands gibiers en région. En effet, plus de la moitié des élevages sont liés à ce type de production.

TABLEAU 8 • Élevages et femelles de grands gibiers au Centre-du-Québec en 2009

	Bisons	Cerfs rouges	Sangliers	Wapitis	Total
N^{bre} d'élevages	3	11	4	6	24
N^{bre} de femelles	40	1 308	56	459	1 863

Source : MAPAQ, Direction de l'innovation scientifique et technologique.

3.2.9. La production apicole

UN SECTEUR STABLE

La région du Centre-du-Québec compte 27 entreprises apicoles. Ces producteurs exploitent ou louent à d'autres entreprises plus de 6 200 ruches et génèrent des revenus de 1,2 million de dollars[1].

À l'échelle du Québec, le secteur de la production apicole regroupe 450 entreprises qui étaient inscrites au MAPAQ en 2011[2]. La production de miel s'élevait à plus de 1,3 tonne métrique en moyenne entre les années 2006 et 2010, ce qui représente 3 % de la moyenne canadienne. En 2011, le Québec comptait 41 407 ruches, et le rendement moyen par ruche atteignait 40 kilogrammes de miel.

1. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
2. www.mapaq.gouv.qc.ca/enregistrement/apicole

Le nombre de producteurs est demeuré stable, mais le volume de production et le nombre de ruches connaissent de fortes variations annuelles depuis le début des années 2000. Une des principales raisons est le rendement des ruches, qui est lui-même très variable selon les conditions climatiques et le développement des maladies.

La consommation canadienne de miel est stable, alors que le Québec affiche une légère hausse. Les principaux constats tirés d'une étude auprès des apiculteurs lors d'un colloque tenu en février 2010 sont les suivants :

- La taille des exploitations a augmenté;
- Les apiculteurs bénéficient souvent d'un deuxième revenu tiré d'un emploi à temps partiel à l'extérieur de l'exploitation apicole;
- L'importance des revenus tirés de la pollinisation est considérable;
- Le recours aux programmes d'aide est fréquent;
- L'augmentation du chiffre d'affaires global est influencée par la fragilité financière de la moitié des entreprises[1].

Le tableau 9 montre que la MRC d'Arthabaska constitue de loin la principale MRC productrice de miel dans la région du Centre-du-Québec. Elle est suivie par les MRC de Nicolet-Yamaska, de Drummond et de Bécancour.

TABLEAU 9 • Production apicole dans le Centre-du-Québec en 2010

MRC	Nbre d'exploitations	Nbre de ruches	Nbre de ruches louées à d'autres (pollinisation)	Total de ruches	Production annuelle estimée (kilos de miel)
Arthabaska	9	572	3 186	3 758	39 068
Bécancour	6	588	0	588	5 897
Drummond	8	332	20	352	9 460
L'Érable	2	nd*	nd	nd	nd
Nicolet-Yamaska	4	556	948	1 504	19 636
Total – Centre-du-Québec	**29**	**2 048**	**4 154**	**6 202**	**74 061**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

1. Zins Beauchesne et associés, plan stratégique 2010-2015 du secteur apicole du Québec, 31 mai 2010.

3.3. LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DIVERSIFIÉES

Le dynamisme de l'industrie bioalimentaire centricoise repose sur plusieurs types de productions végétales. Globalement, la superficie totale cultivée au Centre-du-Québec, excluant les érablières, représente 252 762 hectares. Plus précisément, les cultures de maïs-grain, de soya et de canneberge figurent parmi les types de productions dont la superficie cultivée a pris le plus d'expansion entre les années 2006 et 2011[1]. Le tableau 10 indique que les grandes cultures, comprenant les céréales, le maïs-grain et les oléoprotéagineux, constituent le type de production le plus important sur le plan des revenus générés et des superficies cultivées. Dans ce contexte, la région du Centre-du-Québec se place au troisième rang des 17 régions administratives du Québec pour ce type de production. Fait à noter, les revenus déclarés pour la production des fourrages dans le tableau 10 sont associés à une superficie de 21 541 hectares. La balance des récoltes, qui couvre 73 979 hectares, est utilisée dans les fermes, notamment pour l'alimentation des animaux. Si l'on tient compte de la valeur totale des superficies récoltées, soit 95 520 hectares, les revenus provenant des fourrages pourraient alors s'élever à 41,2 millions de dollars. Cela montre toute l'importance que revêt encore la production fourragère dans la région.

En deuxième place, la canneberge a généré 52,2 millions de dollars de revenus en 2010. Cette production a connu une croissance fulgurante au cours des cinq dernières années, particulièrement la culture biologique (voir la section 3.3.2.1). Ainsi, **le Centre-du-Québec arrive au premier rang à l'échelle de la province pour ses productions de canneberge.** Avec des revenus de 25 millions de dollars en 2010, l'acériculture occupe le troisième rang.

1. Statistique Canada, données sur les exploitations et les exploitants agricoles, recensement de l'agriculture de 2011.

TABLEAU 10 • Types de productions végétales et revenus dans le Centre-du-Québec en 2010

Production	Nbre d'entreprises	Superficie (ha)	REVENU PAR PRODUCTION			
			Région du Centre-du-Québec ($)	Province de Québec ($)	Revenus régionaux par rapport à la province (%)	Rang du Centre-du-Québec dans la province
Céréales, maïs-grain et oléoprotéagineux*	1 811	137 361	132 563 157	1 072 583 500	12,4	3
Fourrages	1 995	95 520	9 302 013**	74 371 853	12,5	4
Pâturages	nd***	19 038	nd	nd	nd	nd
Canneberges	61	3 425	52 161 938			1
Fruits et petits fruits (excluant la canneberge et la pomme)	110	429	3 715 894	nd	nd	nd
Pomiculture	10	154	4 481 493	86 348 129	5,2	4
Légumes frais (excluant la pomme de terre)	64	887	6 326 916	357 682 411	1,8	6
Pommes de terre****	14	1 342	8 841 625	155 771 571	5,7	6
Culture en serre	61	12	8 698 314	246 158 830	3,6	8
Horticulture ornementale****	48	894	9 455 807	159 080 544	5,9	nd
Légumes de transformation	62	1 602	2 506 078	nd	nd	nd
Autres superficies	63	925	13 461 557	nd	nd	nd
Acériculture	608	18 189	25 049 544	nd	nd	4

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

* Cette catégorie englobe le blé, l'avoine, le maïs-grain, l'orge, le canola, le sarrasin, le seigle et le soya.

** Ces revenus correspondent aux ventes déclarées seulement, ce qui peut mener à une sous-évaluation de la valeur économique réelle des récoltes de fourrages totales, qui incluent les volumes consommés à la ferme.

*** L'abréviation « nd » signifie non disponible ou sans objet.

**** Il s'agit des superficies qui génèrent des revenus.

3.3.1. Les grandes cultures

L'AUGMENTATION DES SUPERFICIES DE SOYA

Le Centre-du-Québec se classe au troisième rang des régions productrices de céréales et de protéagineux au Québec avec des superficies cultivées de 137 361 hectares[1].

Entre les années 2006 et 2011, les superficies utilisées pour les grandes cultures, excluant les fourrages et les pâturages, ont connu globalement une légère diminution de 3 %[2]. Il faut cependant préciser que cette baisse a été contrebalancée par l'augmentation des superficies de soya, qui a atteint 58 % durant la même période. Parmi les diminutions les plus importantes, on trouve les céréales à paille, dont l'orge (- 45,7 %), l'avoine (- 21,4 %) et le blé (- 19,8 %). Cette situation peut s'expliquer par le prix avantageux du soya comparativement aux autres types de grandes cultures durant cette période.

1. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
2. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.

Selon les données tirées de l'Entrepôt de données ministériel du MAPAQ[1], la superficie des pâturages a diminué de 26,4 %, entre les années 2004 et 2010, alors que celle des fourrages a connu une légère hausse de 2,2 % durant la même période, passant de 93 499 à 95 520 hectares[2]. Néanmoins, le Centre-du-Québec se classait au troisième rang des régions administratives du Québec quant aux superficies réservées aux fourrages, derrière les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent[3]. En ce qui concerne les pâturages[4], il arrive au sixième rang avec une superficie de 19 038 hectares.

3.3.1.1. Les céréales et olé oprotéagineux

UNE CROISSANCE DES CULTURES ANNUELLES ET DES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES RESSOURCES

En 2010, le Centre-du-Québec se classait au deuxième rang des régions administratives du Québec, derrière la Montérégie, en ce qui a trait à l'importance des superficies réservées à la culture de céréales, de maïs-grain et d'oléoprotéagineux.

L'importance de ces cultures au Centre-du-Québec peut s'expliquer par les facteurs suivants :

- La consolidation des entreprises spécialisées en grandes cultures annuelles;
- La diminution du nombre d'entreprises en productions animales (principalement les entreprises laitières);
- L'accroissement de l'autosuffisance en céréales;
- Les demandes régionale et mondiale soutenues de maïs-grain, de céréales, de soya et d'autres oléoprotéagineux (alimentation animale et humaine).

1. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010
2. Idem, 2004 et 2010.
3. Idem, 2010.
4. Ce terme englobe les pâturages améliorés, cultivés et naturels.

Le tableau 11 indique que les MRC de Nicolet-Yamaska et de Drummond comptent à elles seules plus de 60,3 % des superficies de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains. Suivent loin derrière les MRC d'Arthabaska (17,8 %), de Bécancour (15,6 %) et de L'Érable (6,3 %). En ce qui concerne les fourrages, la MRC d'Arthabaska regroupe plus du tiers des superficies cultivées (34 %), suivie des MRC de L'Érable (19,7 %), de Drummond (17,9 %), de Bécancour (14,8 %) et de Nicolet-Yamaska (13,6 %).

TABLEAU 11 • Répartition des cultures annuelles, des fourrages et des pâturages entre les MRC dans le Centre-du-Québec en 2010

Type de production	TERRITOIRE													
	MRC d'Arthabaska		MRC de Bécancour		MRC de Drummond		MRC de L'Érable		MRC de Nicolet-Yamaska		Centre-du-Québec		Québec	
	Ha	Proportion de la région (%)	Ha	Proportion de la région (%)	Ha	Proportion de la région (%)	Ha	Proportion de la région (%)	Ha	Proportion de la région (%)	Ha	Proportion de la région (%)	Ha	%
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	24 438	17,8	21 389	15,6	41 355	30,1	8 722	6,3	41 457	30,2	137 361	14,7	935 625	100
Fourrages	32 493	34,0	14 146	14,8	17 095	17,9	18 818	19,7	12 968	13,6	95 520	11,9	800 044	100
Pâturages*	6 102	32,1	1 798	9,4	3 463	18,2	5 883	30,9	1 792	9,4	19 038	9,2	207 033	100
Total	**63 033**	**25,0**	**37 333**	**14,8**	**61 913**	**24,6**	**33 423**	**13,3**	**56 217**	**22,3**	**251 919**	**13,0**	**1 942 702**	**100**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
* Ce terme désigne les pâturages améliorés, cultivés et naturels.

Bien que les cultures annuelles soient devenues des plus importantes sur le territoire, la région mise désormais sur l'adoption de pratiques culturales de conservation de l'eau et du sol. Les superficies cultivées en semis direct ont augmenté de 156 %[1] entre les années 2006 et 2011 en région.

Par ailleurs, le bilan des réalisations 2010-2011 concernant les pratiques culturales des exploitations qui sont membres d'un club-conseil en agroenvironnement au Québec montre que les superficies où l'on fait un travail réduit du sol et du semis direct représentent respectivement 33 % et 36 % des terres cultivées[2]. Au Centre-du-Québec, les méthodes de travail minimal du sol et de semis direct sont appliquées sur plus de 101 500 hectares au total. Cela correspondrait respectivement à un peu plus de 40 % et de 20 % des superficies où l'on a recours à ces pratiques culturales[3].

1 Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans le recensement de l'agriculture de l'année 2011 de Statistique Canada.

2 Bilan des réalisations 2010-2011 de la Coordination services-conseils.

3 MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

3.3.2. Les fruits

UNE AUGMENTATION CONSIDÉRABLE DES SUPERFICIES

La culture des arbres fruitiers et des petits fruits connaît une croissance depuis les 25 dernières années. Malgré la diminution du nombre de fermes productrices de fruits, le nombre d'hectares consacrés à ce type de culture a plus que triplé des années 1981 à 2006. En 2010, les superficies réservées aux fruits et aux petits fruits couvraient 429 hectares dans la région du Centre-du-Québec, représentant environ 1 % de la production québécoise.

Plus de 40 entreprises cultivent la fraise traditionnelle sur 136 hectares au total. Celle-ci arrive au premier rang des cultures de fruits et de petits fruits (si l'on exclut la canneberge)[1] en région, suivie par le pommier semi-nain (81 hectares), le bleuet en corymbe (70 hectares) et la framboise (34 hectares). Le tableau 12 décrit les superficies consacrées aux principales cultures de fruits et de petits fruits dans chaque MRC du Centre-du-Québec et au Québec.

TABLEAU 12 • Principales cultures de fruits et de petits fruits* dans le Centre-du-Québec en 2010

Production	TERRITOIRE												
	MRC d'Arthabaska		MRC de Bécancour		MRC de Drummond		MRC de L'Érable		MRC de Nicolet-Yamaska		Centre-du-Québec		Québec
	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	% Québec	Sup. (ha)
Fraise traditionnelle	30	22,0	5	3,7	40	29,4	27	19,9	34	25,0	136	7,8	1 748
Pommier semi-nain	4	4,9	4	4,9	13	16,0	32	39,5	28	34,6	81	3,0	2 678
Bleuet en corymbe	20	28,2	19	26,8	11	15,5	10	14,0	11	15,5	71	11,6	614
Framboise traditionnelle	13	38,2	1	2,9	3	8,8	8	23,5	8	23,5	34	5,6	612
Autre fruit (champ)	7	36,8	5	26,3	1	5,3	0	0	6	31,6	19	4,7	403
Autre fruit (verger)	3	50,0	0	0	3	50,0	0	0	0	0	6	2,9	209
Total	**77**	**22,2**	**34**	**9,9**	**71**	**20,5**	**77**	**22,2**	**87**	**25,1**	**347**	**5,9**	**6 264**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010
* La canneberge est exclue

1 En raison de son importance stratégique et économique dans le Centre-du-Québec et au Québec, la culture de la canneberge fait l'objet d'une section particulière (voir la section 3.3.2.1).

Globalement, les superficies totales qui sont consacrées à la culture de fruits, de petits fruits et de noix, excluant la canneberge, ont augmenté de façon considérable au Centre-du-Québec. Pour la période comprise entre les années 2006 et 2011, le nombre de fermes ayant déclaré qu'elles pratiquent ce type de culture a augmenté de 35,7 %, tandis que les superficies en culture ont connu une croissance de 14,2 %. Un certain engouement pour la culture de nouveaux petits fruits comme l'argousier, la camerise et le cerisier arbustif explique en bonne partie cette hausse. L'argousier et la camerise sont destinés principalement au marché de la transformation, ce qui demande un certain volume de production pour s'assurer d'un démarrage adéquat.

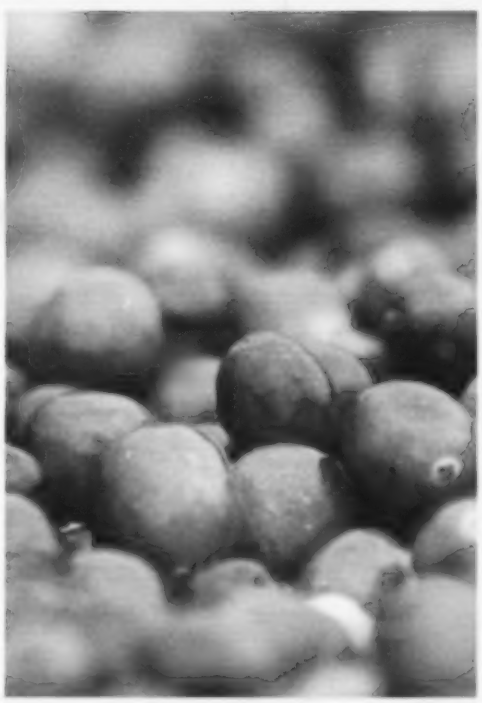

3.3.2.1. La culture de la canneberge

En 2012, la région du Centre-du-Québec comptait 63 des 80 exploitations de canneberges du Québec. De ce nombre, 20 producteurs utilisaient des méthodes biologiques[1]. Les MRC d'Arthabaska et de L'Érable sont les principales productrices de canneberges. À elles seulement, ces deux MRC comptent 51 cannebergières, soit 81 % des producteurs de canneberges de la région. Des sols sablonneux ou des tourbières, une topographie plane, un climat favorable et la proximité de la nappe phréatique sont les principaux facteurs expliquant l'ampleur de cette croissance. La figure 3 montre la répartition des entreprises productrices de canneberges dans la région du Centre-du-Québec, tandis que la figure 4 indique l'évolution des récoltes traditionnelles et biologiques entre les années 2007 et 2011.

UNE PRODUCTION CARACTÉRISÉE PAR UNE CROISSANCE FULGURANTE

La production totale de canneberges au Québec a connu une hausse de 133 %. Elle est en effet passée de 36,2 millions de kilogrammes en 2008 à plus de 84,3 millions de kilogrammes en 2012. Cette variation représente une hausse de 133 %. Pour le Centre-du-Québec seulement, la production s'élève à 77,2 millions de kilogrammes en 2012, ce qui représente 91,6 % de la production totale du Québec. Fait à noter, la production de canneberges biologiques au

1 http://www.notrecanneberge.com/images/Bio.pdf

Centre-du-Québec a augmenté de 281 % comparativement à 112 % pour la production traditionnelle. La production biologique correspondait à 7 % et 13 % des volumes récoltés en 2008 et 2012 respectivement. Le tableau 13 fait état de l'importance des récoltes traditionnelles et biologiques dans la région du Centre-du-Québec durant cette période.

TABLEAU 13 • Récoltes de canneberges au Centre-du-Québec (en kilogrammes)

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2008/2012
Production biologique	2 318 900	4 695 084	5 253 909	6 396 322	8 846 451	281 %
Production traditionnelle	32 242 146	36 752 149	33 938 046	43 034 049	68 442 939	112 %
Production totale	**34 561 046**	**41 447 233**	**39 191 955**	**49 430 371**	**77 289 390**	**123 %**

Source : Association des producteurs de canneberges du Québec, 2012.

FIGURE 3 • Nombre d'exploitations de canneberges dans le Centre-du-Québec

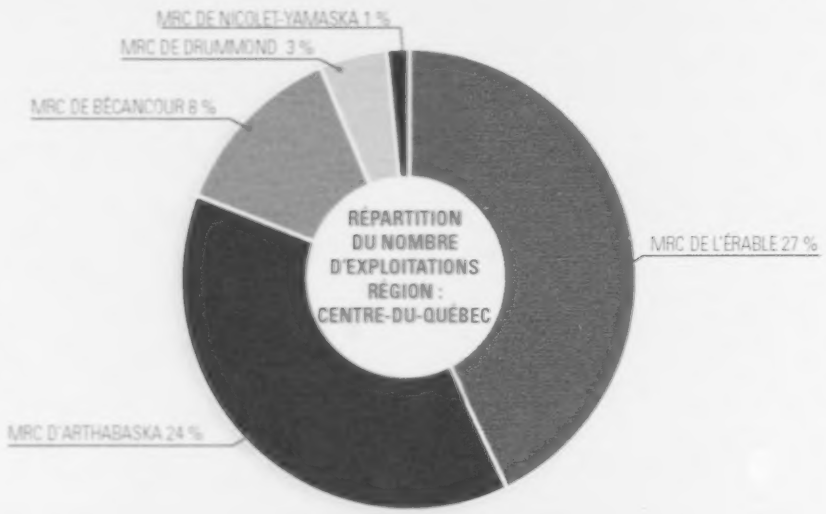

FIGURE 4 • Récoltes de canneberges dans le Centre-du-Québec (en kilogrammes)

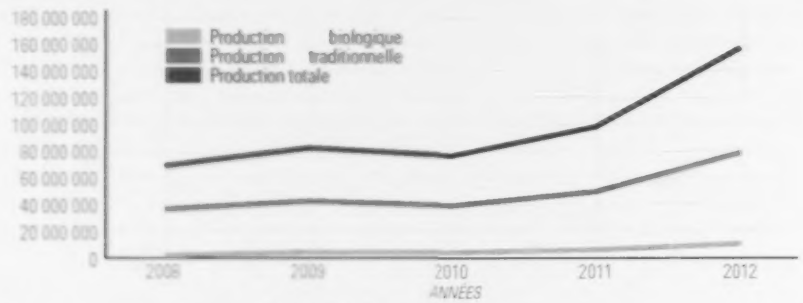

Source : http://www.notrecanneberge.com/Industrie/Infos/statistiques.html

L'augmentation des récoltes est attribuable au nombre d'hectares cultivés ainsi qu'au rendement moyen à l'hectare. Comme il a été expliqué d'entrée de jeu, les conditions climatiques et le type de sol qui caractérisent le Centre-du-Québec favorisent la culture de la canneberge. À cet effet, les sols sablonneux et les tourbières jumelés à des terrains plats sont des milieux propices à la croissance des plants.

UNE CERTIFICATION QUÉBÉCOISE

En 2012, l'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ) s'est dotée d'une certification dénommée « Canneberge enviro certifiée ». Cette dernière atteste de la bonne gestion des aspects environnementaux et sociaux de la production, de la salubrité des aliments et de la mise en œuvre d'un système de traçabilité complet[1]. La certification est tributaire d'un cahier des charges qui explique notamment l'engagement de la direction de l'entreprise et l'importance de la formation du personnel qui participe à la conception des produits.

LA RECHERCHE ET LA TRANSFORMATION, BASE DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

La recherche sur la canneberge continue de contribuer à l'approfondissement des connaissances sur les bienfaits de ce petit fruit. Selon l'établissement spécialisé en la matière, The Cranberry Institute[2], les résultats des recherches ont démontré les effets bénéfiques de la canneberge sur la santé de la vessie, du cœur, de l'estomac et des dents, ainsi que l'importance de son apport en antioxydants. D'ailleurs, la chaire de recherche sur le cancer du Dr Richard Béliveau, bien connu pour sa contribution à l'émission télévisée *Kampaï*, fait l'éloge des propriétés préventives de la canneberge pour lutter contre le cancer[3].

1. Site Internet de l'Association des producteurs de canneberges du Québec, http://www.notrecanneberge.com/Certification/Infos/cahier-de-charges.html, consulté le 17 juillet 2012.
2. Site Internet de The Cranberry Institute, http://www.cranberryinstitute.org/, consulté le 17 juillet 2012.
3. Chaire de recherche du Dr Richard Béliveau, http://richardbeliveau.org/.

Fait à noter, les trois plus importantes usines de transformation de la province sont situées dans la région administrative du Centre-du-Québec. Plus de 70 % de la récolte est transformée en jus et mise en marché partout dans le monde, surtout aux États-Unis. Certaines ouvertures de marché se dessinent au Japon et en Chine. La consommation de canneberge s'accroît grâce aux bénéfices de plus en plus connus qu'elle procure sur la santé. Néanmoins, aux États-Unis, le cocktail de canneberge s'attire parfois des critiques à cause de sa teneur élevée en sucre ajouté. Cette situation peut avoir un impact économique négatif. Par contre, elle ouvre la porte au développement de nouveaux produits sans sucre ajouté ou à teneur réduite en sucre ajouté, ainsi qu'à de nombreuses possibilités dans les secteurs des cosmétiques et de la pharmacologie[1].

3.3.3. Les légumes

LA VENTE À LA FERME ET LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS PUBLICS

La culture des légumes frais dans le Centre-du-Québec est moins importante, sur le plan de la superficie, que dans les autres régions administratives limitrophes. La production de fruits et de légumes s'est surtout développée sur de petites superficies dans la région centricoise, et les récoltes sont vendues directement à la ferme et dans les marchés publics. Grâce à ces modes de commercialisation, les producteurs peuvent faire de meilleurs profits qu'avec la vente par un intermédiaire.

En 2010, les superficies utilisées pour la culture de légumes frais dans le Centre-du-Québec couvraient 887 hectares[2], ce qui représente 2,2 % des superficies consacrées à ce type de culture au Québec. Elles sont principalement situées dans les MRC de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska.

1. Les propos sur les tendances et occasions d'affaires s'appuient sur une traduction libre de l'auteur à partir de multiples sources d'informations.
2. Entrepôt de données ministériel, 2010.

Le tableau 14 démontre l'importance des superficies de légumes de transformation par rapport aux superficies réservées à la culture des légumes vendus à l'état frais. La tendance inverse s'observe à l'échelle du Québec, alors que ce sont les superficies de légumes frais qui sont plus importantes. Par ailleurs, c'est dans les MRC de Drummond et de Nicolet-Yamaska que se trouvent les plus grandes superficies de légumes, qui totalisent plus de 2 927 hectares. Les MRC de L'Érable, de Bécancour et d'Arthabaska suivent loin derrière.

Dans la catégorie des légumes destinés au marché frais, la région se positionne bien pour ce qui est de la pomme de terre et du maïs sucré. En ce qui concerne les légumes de transformation, les pois occupent la plus grande superficie, suivis des pommes de terre de prépelage, des haricots, des pommes de terre transformées en croustilles et du maïs sucré transformé. Le tableau 15 décrit les superficies associées aux principales cultures de légumes.

Entre les années 2006 et 2011, le nombre de fermes spécialisées dans la production de légumes, excluant les légumes de serre, a augmenté de 10 %, alors que les superficies cultivées se sont accrues de 32 %. La MRC de Nicolet-Yamaska a connu la plus forte hausse, tant au chapitre du nombre d'exploitations que sur le plan du nombre d'hectares cultivés (50 % et 147 % respectivement[1]).

TABLEAU 14 • Production de légumes frais et de transformation au Centre-du-Québec en 2010

PRODUCTION	TERRITOIRE												
	MRC d'Arthabaska		MRC de Bécancour		MRC de Drummond		MRC de L'Érable		MRC de Nicolet-Yamaska		Centre-du-Québec		Québec
	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	Proportion Centre-du-Québec (%)	Sup. (ha)	% Québec	Sup. (ha)
Légumes pour le marché frais	76	8,6	25	2,8	545	61,4	124	14,0	117	13,2	887	2,2	39 468
Légumes de transformation*	2	0,1	81	3,4	1 055	44,6	16	0,7	1 210	51,2	2 364	10,3	22 909
Total	**78**	**2,4**	**106**	**3,3**	**1 600**	**49,2**	**140**	**4,3**	**1 327**	**40,8**	**3 251**	**5,2**	**62 377**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

* Cette catégorie englobe les productions de carottes, de haricots, de laitues, de maïs sucré, d'oignons, de pois et de pommes de terre (pour les croustilles et le prépelage).

1. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.

TABLEAU 15 • Principales productions de légumes frais et de transformation au Centre-du-Québec en 2010

Types de productions	Centre-du-Québec Nombre d'hectares	Québec Nombres d'hectares	Centre-du-Québec/Québec Pourcentage
Légumes frais			
Pommes de terre	603	11 391	5,3
Maïs sucré	171	5 065	3,4
Asperges	21	325	6,5
Citrouilles et courges	16	1 478	1,1
Sous-total – Légumes frais	**811**	**18 259**	**4,4**
Légumes de transformation			
Pois	1 024	5 891	17,4
Pommes de terre (pré pelage)	531	3 111	17,1
Haricots	314	4 242	7,4
Pommes de terre (croustilles)	220	3 118	7,1
Maïs sucré	214	4 710	4,5
Sous-total – Légumes de transformation	2 303	21 072	10,9
Grand total	**3 114**	**39 331**	**7,9**

Source : MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.

3.3.4. Les produits de l'érable

LA MODERNISATION DES SYSTÈMES DE RÉCOLTE ET DE TRANSFORMATION

La région du Centre-du-Québec regroupe plus de 741 entreprises acéricoles enregistrées au MAPAQ, ce qui représente plus de 3,5 millions d'entailles dont la production atteint environ 8 millions de livres[1] par année sur une superficie de 20 261 hectares[2]. En général, les entreprises acéricoles sont de petite taille. Près de 72 % d'entre elles ont moins de 5 000 entailles. Fait à noter, on dénombre 4,5 millions d'entailles non exploitées au Centre-du-Québec, ce qui représente 57 % de l'ensemble des entailles.

En 2011, plus de 53 % des entreprises, soit 397 exploitations sur 741, ont déclaré que l'acériculture était leur principale activité agricole. Celle-ci est souvent pratiquée en association avec une autre activité, par exemple l'élevage de bovins de boucherie. Elle peut souvent constituer la seule production, comme dans le cas d'un propriétaire qui exploite une érablière pour en tirer des revenus d'appoint. Générant des revenus bruts annuels de plus de 25 millions de dollars, l'acériculture occupe le troisième rang des productions agricoles du Centre-du-Québec. Elle vient d'ailleurs au neuvième rang parmi les cultures qui sont pratiquées dans l'ensemble de la région.

1. Ces données sont tirées de FLORA, MAPAQ 2010 et D. Lapointe, 2012 adapté de Ageco, 2011.
2. Fiche d'enregistrement 2010, MAPAQ.

Entre les années 2006 et 2011, le nombre d'entailles déclarées pour le Centre-du-Québec est passé de 3 153 199 à 3 780 767, ce qui représente une augmentation de près de 20 %[1]. La MRC de L'Érable a connu la progression la plus importante avec une hausse de 33 %, suivie de loin par les MRC de Nicolet-Yamaska (13,8 %) et d'Arthabaska (11 %). La MRC de Drummond, pour sa part, enregistre une faible augmentation de 2,9 %, tandis que celle de Bécancour a subi une décroissance de 10,8 %.

Depuis les années 1980, l'acériculture au Québec a connu un essor majeur attribuable à l'amélioration des procédés de récolte, notamment la mise en place de systèmes modernes de collecte sous vide et de procédés de transformation (pannes à plis, concentrateur d'eau d'érable, évaporateur performant, etc.). Plus de 80 % de la production mondiale de sirop d'érable provient du Québec. La balance provient principalement de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ainsi que des États de la Nouvelle-Angleterre.

La Fédération des producteurs acéricoles du Québec a augmenté considérablement les contingents de production (sirop en vrac) au cours des dernières années. En effet, en 2006, le Québec comptait 7 151 entreprises et était assujetti à un contingent de 69 millions de livres, alors qu'en 2011, le contingent était fixé à 112 millions de livres pour 7 357 entreprises. Il faut spécifier que 85 % de la production acéricole annuelle du Québec est vendue en vrac à des exportateurs qui redistribuent des produits de l'érable en vrac ou préemballés[2].

1. Statistique Canada, recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011.
2. Bureau des marchés internationaux, rapport sur les tendances alimentaires américaines, 2010.

3.3.5. L'agriculture biologique

L'agriculture biologique est un mode de production ou de transformation axé sur la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité et le respect des cycles naturels. Elle favorise le recyclage, l'amélioration de la fertilité ainsi que la qualité des sols. Elle privilégie également la santé et le bien-être des animaux dans un contexte qui valorise l'économie locale. Dans ce sens, la production et la transformation d'aliments biologiques s'appuient sur un ensemble de techniques excluant le recours aux pesticides et aux engrais chimiques ou de synthèse, aux organismes génétiquement modifiés (OGM), aux antibiotiques et aux hormones de croissance et aux agents de conservation chimiques[1]. Ces pratiques et modes de production respectueux de l'environnement sont en harmonie avec plusieurs principes de la Loi sur le développement durable.

UNE DEMANDE PLUS ÉLEVÉE QUE L'OFFRE

Au Canada comme au Québec, depuis le début des années 1980, le secteur de l'agriculture biologique a connu une progression constante. Au cours des cinq dernières années, la croissance du rendement a été fulgurante dans ce domaine, mais la consommation d'aliments biologiques a augmenté à un rythme plus rapide que la production[2]. Entre les années 2006 et 2011, le nombre de produits biologiques destinés à la vente au Centre-du-Québec a augmenté de 92,2 %. Toutefois, les produits réellement certifiés ont connu une croissance beaucoup moindre (2,6 %). La progression des produits certifiés biologiques a été beaucoup plus marquée au Québec que dans le Centre-du-Québec, soit 30 %[3]. Le tableau 16 révèle que les catégories de produits biologiques ayant connu les plus fortes augmentations sont, dans l'ordre, les produits de l'érable, les fruits, légumes et produits de serre, et les produits d'origine animale.

Au Québec, la superficie de canneberges biologiques est passée de 186 hectares en 2006 à 433 hectares en 2012, ce qui représente une hausse de 133 %. Comme il a été mentionné dans la section 3.3.2.1, le volume de fruits biologiques récoltés entre les années 2008 et 2012 est passé de 2,3 millions à 8,8 millions de kilogrammes. Cela équivaut à une augmentation de 281 %[4]. Le Québec produit ses propres données de recherche dans ce domaine, et le programme de soutien à l'agriculture biologique a été d'une grande utilité pour ce secteur de l'industrie.

L'acériculture affiche également un haut taux de production biologique dans la région. En 2010, plus de 52 érablières ont entaillé 561 483 érables selon des procédés biologiques[5]. En 2004, on recensait 42 érablières qui avaient effectué plus de 258 575 entailles[6]. Cela représente une augmentation de 29 % du nombre d'entreprises et de 117 % du nombre d'entailles biologiques entre ces deux années.

En ce qui a trait aux autres fruits et légumes ainsi qu'aux autres produits biologiques, la vente directe à la ferme et dans les marchés publics est en croissance au Centre-du-Québec. Toutefois, les entreprises offrant des produits certifiés biologiques sont régulièrement en rupture de stock et ne peuvent répondre de manière adéquate à cette demande grandissante (notamment aux marchés publics de Drummondville et de Godefroy).

---

1. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Production/Pages/alimentsbio.aspx
2. http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1183748510661&lang=fra
3. Ce pourcentage a été calculé à partir des données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.
4. Association des producteurs de canneberges du Québec, http://www.notrecanneberge.com/Industrie/Infos/statistiques.html
5. MAPAQ, Entrepôt de données ministériel, fiches d'enregistrement certifiées des exploitations agricoles, 2010.
6. SIGNAL, 2004.

En parallèle, l'organisme Équiterre a dévoilé, dans son site Internet, les résultats d'un sondage pancanadien récent intitulé « De la ferme à la cafétéria »[50]. Ce sondage démontre clairement la volonté grandissante des consommateurs de s'approvisionner sur les marchés locaux. Les établissements d'enseignement semblent avoir déjà une longueur d'avance sur les établissements de santé à ce chapitre.

Équiterre est toujours à la recherche de producteurs qui pourraient approvisionner des familles au moyen du système ASC. Les besoins se situent principalement dans la région du grand Montréal, qui n'est pas inaccessible pour le Centre-du-Québec.

TABLEAU 16 • Produits biologiques destinés à la vente au Centre-du-Québec et au Québec en 2006 et 2011

Produit biologique	CENTRE-DU-QUÉBEC								QUÉBEC							
	2011				2006				2011				2006			
	Nbre de produits biologiques destinés à la vente				Nbre de produits biologiques destinés à la vente				Nbre de produits biologiques destinés à la vente				Nbre de produits biologiques destinés à la vente			
	Certifié	En transition	Bio. non certifié	TOTAL	Certifié	En transition	Bio. non certifié	TOTAL	Certifié	En transition	Bio. non certifié	TOTAL	Certifié	En transition	Bio. non certifié	TOTAL
Foin et grandes cultures*	34	1	35	**70**	47	8	0	**55**	311	43	336	**690**	303	75	–	**378**
Fruits, légumes et produits de serre*	17	4	21	**42**	16	3	0	**19**	233	43	272	**548**	208	32	–	**240**
Animaux ou produits d'origine animale*	23	1	24	**48**	22	4	0	**26**	168	19	187	**374**	161	48	–	**209**
Produits de l'érable*	40	0	40	**80**	29	0	0	**29**	395	5	400	**800**	279	5	–	**284**
Fines herbes, épices ou ail**	3	1	4	**8**	0	0	0	**0**	105	18	122	**245**	–	–	–	**0**
Autres produits biologiques*	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**	25	9	34	**68**	–	–	–	**0**
TOTAL	**117**	**7**	**124**	**248**	**114**	**15**	**0**	**129**	**1 237**	**137**	**1 351**	**2 725**	**951**	**160**	–	**1 111**
Nbre de fermes ayant déclaré au moins un produit biologique	93	5	98	**196**	90	11	0	**101**	963	102	1 037	**2 102**	765	126	–	**891**

Source : données sur les exploitations et les exploitants agricoles contenues dans les recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011 de Statistique Canada.
* Le nombre total de fermes ne correspond pas à la somme des parties, car une ferme pouvait déclarer plus d'une catégorie de produits.
** Il s'agit de nouvelles données pour l'année 2011; la comparaison avec les données de l'année 2006 est impossible.

4. LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE

4.1. LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

UN SECTEUR CAPITAL POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

En 2011, le secteur de la fabrication d'aliments générait un PIB de 340 millions de dollars au Centre-du-Québec. Cette valeur représentait 17 % du PIB de l'ensemble du secteur de la fabrication manufacturière de la région. Le secteur de la fabrication alimentaire regroupe quelque 110 entreprises dont dépendent 4 071 emplois. Le tableau 17 en fait la description. Parmi ces emplois, plus de six sur dix sont dans les MRC de Drummond et de L'Érable. Pour leur part, les MRC d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet-Yamaska fournissent ensemble 1 561 emplois.

Quelque 1 685 emplois associés à la fabrication alimentaire au Centre-du-Québec sont liés à l'abattage, au conditionnement et à la transformation des viandes. Le sous-secteur des produits laitiers fournit, quant à lui, 1 201 emplois additionnels. Les autres sous-secteurs procurent 1 185 emplois.

Les PME sont omniprésentes dans le secteur de la fabrication alimentaire puisque 97 % des entreprises ont moins de 250 employés et 51 % embauchent moins de 10 travailleurs.

TABLEAU 17 • Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'emplois par secteur d'activité au Centre-du-Québec*

	Abattage, conditionnement et transformation des viandes		Produits laitiers		Alimentation animale		Boissons alcoolisées		Mise en conserve, marinage et séchage de fruits et légumes		Autres secteurs**		Région du Centre-du-Québec	
MRC	Nbre d'entreprises	Emplois	Nbre d'entreprises	Emplois	Nbre d'entreprises	Emplois	Nbre d'entreprises	Emplois	Nbre d'entreprises	Emplois	Nbre d'entreprises	Emplois	Nbre d'entreprises	Emplois
Total Centre-du-Québec	34	1 685	18	1 201	12	216	6	22	6	288	34	659	110	4 071

Sources :

http://www.icriq.com/fr/

http://emploiquebec.net/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/17_imt_300-employeurs.pdf&langue=fr.

Estimations réalisées par la Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ.

* Ces données comprennent les entreprises comptant un employé et plus à temps plein. Les entreprises engagées dans la transformation alimentaire ne retirent pas nécessairement la majorité de leurs revenus de cette activité. Les données sont des estimations et peuvent différer de celles d'autres sources compte tenu de la période de collecte des données, des références utilisées et de la définition retenue pour désigner les entreprises de transformation alimentaire.

** Ces secteurs sont la transformation du poisson, les produits de boulangerie et les pâtisseries, les minoteries, les produits de l'érable et autres activités diverses.

TABLEAU 18 • Nombre d'entreprises de transformation alimentaire et d'emplois par MRC au Centre-du-Québec*

Territoire	Nbre d'entreprises	Nbre d'emplois
MRC d'Arthabaska	23	825
MRC de Bécancour	16	518
MRC de Drummond	37	1 583
MRC de L'Érable	18	927
MRC de Nicolet-Yamaska	16	218
Centre-du-Québec	110	4 071

Source : http://www.icriq.com/fr/
http://emploiquebec.net/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/17_imt_300-employeurs.pdf&langue=fr.

* Ces données comprennent les entreprises comptant un employé et plus à temps plein. Les entreprises engagées dans la transformation alimentaire ne retirent pas nécessairement la majorité de leurs revenus de cette activité. Les données sont des estimations et peuvent différer de celles d'autres sources compte tenu de la période de récolte des données, des références utilisées et de la définition retenue pour désigner les entreprises de transformation alimentaire.

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC : UNE INDUSTRIE EN EFFERVESCENCE

Les secteurs de l'abattage et de la transformation de la viande sont très dynamiques dans le Centre-du-Québec, ce qui peut encourager le développement de nouveaux projets. Dans ce contexte, la ville de Nicolet abrite le Centre d'innovation en transformation agroalimentaire de Nicolet, un incubateur d'entreprises en démarrage appartenant à la Corporation de développement économique de Nicolet. Les installations sont normées pour convenir à presque tous les types de transformation alimentaire, incluant celle de la viande. Pour sa part, la Société de développement économique de Drummondville réserve un local à la transformation alimentaire dans son incubateur industriel. La Corporation de développement économique des Bois-Francs, quant à elle, projette également de mettre en place un incubateur industriel dont un volet sera orienté vers le secteur agroalimentaire.

Le Centre-du-Québec est reconnu pour sa vaste expertise dans la fabrication de produits laitiers. Seize entreprises réparties sur l'ensemble du territoire se spécialisent dans la fabrication de fromages. Ces fabricants sont des acteurs majeurs dans le domaine (Agropur, Saputo ou Parmalat) ou de petits ateliers spécialisés dans la création de fromages fins de chèvre, de brebis ou de lait de vache, dont certains sont des fromages biologiques ou au lait cru.

La transformation de la canneberge occupe une place importante dans la région. En effet, trois transformateurs majeurs y sont situés. Parmi ceux-ci figurent Canneberge Atocas et Fruit d'Or, dont les installations permettent la production de canneberges séchées. Fruit d'Or possède également une usine de congélation de petits fruits à Villeroy. De plus, en 2011, Citadelle – Coopérative des producteurs de sirop d'érable, a ajouté la canneberge à ses activités en acquérant la Maison Bergevin, une entreprise spécialisée dans la transformation de la canneberge dont l'usine se trouve à l'extérieur de la région. Cependant, l'entreprise Citadelle projette d'implanter une usine de transformation de canneberges dans la région, à Aston Jonction. Cette usine serait aménagée à l'intérieur des locaux d'un ancien distributeur alimentaire. Le début du projet est prévu pour le mois de juin 2014.

La croissance de la demande en produits biologiques demeure toujours supérieure à celle que l'on observe pour les aliments en général. Le Service d'exportation agroalimentaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada[1] rapporte que la demande en produits biologiques a crû de 56 % entre les années 2006 et 2011 en Amérique du Nord. Au Centre-du-Québec, quinze entreprises de transformation offrent des produits biologiques à leur clientèle.

En plus des domaines dont il a été question précédemment, la transformation alimentaire au Centre-du-Québec se distingue par son dynamisme dans le sous-secteur du broyage de graines oléagineuses telles que le soya et le canola. Cette activité est réalisée à l'usine TRT Etgo de Bécancour.

Parmi les autres champs d'activité dignes d'intérêt au Centre-du-Québec, mentionnons les poissons et fruits de mer, les boissons alcoolisées et les autres aliments tels que ceux provenant de l'acériculture.

La carte 5 illustre la répartition des entreprises de transformation alimentaire dans le Centre-du-Québec. On peut constater que les producteurs de fromage sont surtout concentrés dans les MRC de L'Érable et d'Arthabaska, tandis que les entreprises qui exercent leurs activités dans les secteurs de la transformation de la viande et de l'alimentation animale se trouvent principalement dans les MRC de Drummond et de Nicolet-Yamaska. Les autres types de transformateurs alimentaires, tels que ceux qui fabriquent de la farine, des produits de l'érable ou des croustilles, ainsi que les boulangeries, les chocolateries et les usines d'embouteillage sont également répartis dans les cinq MRC.

1. Le Service d'exportation agroalimentaire est un guichet unique qui fournit des renseignements sur les marchés, des conseils sur le commerce ainsi qu'un appui aux activités d'exportation.

CARTE 5 • ENTREPRISES DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC

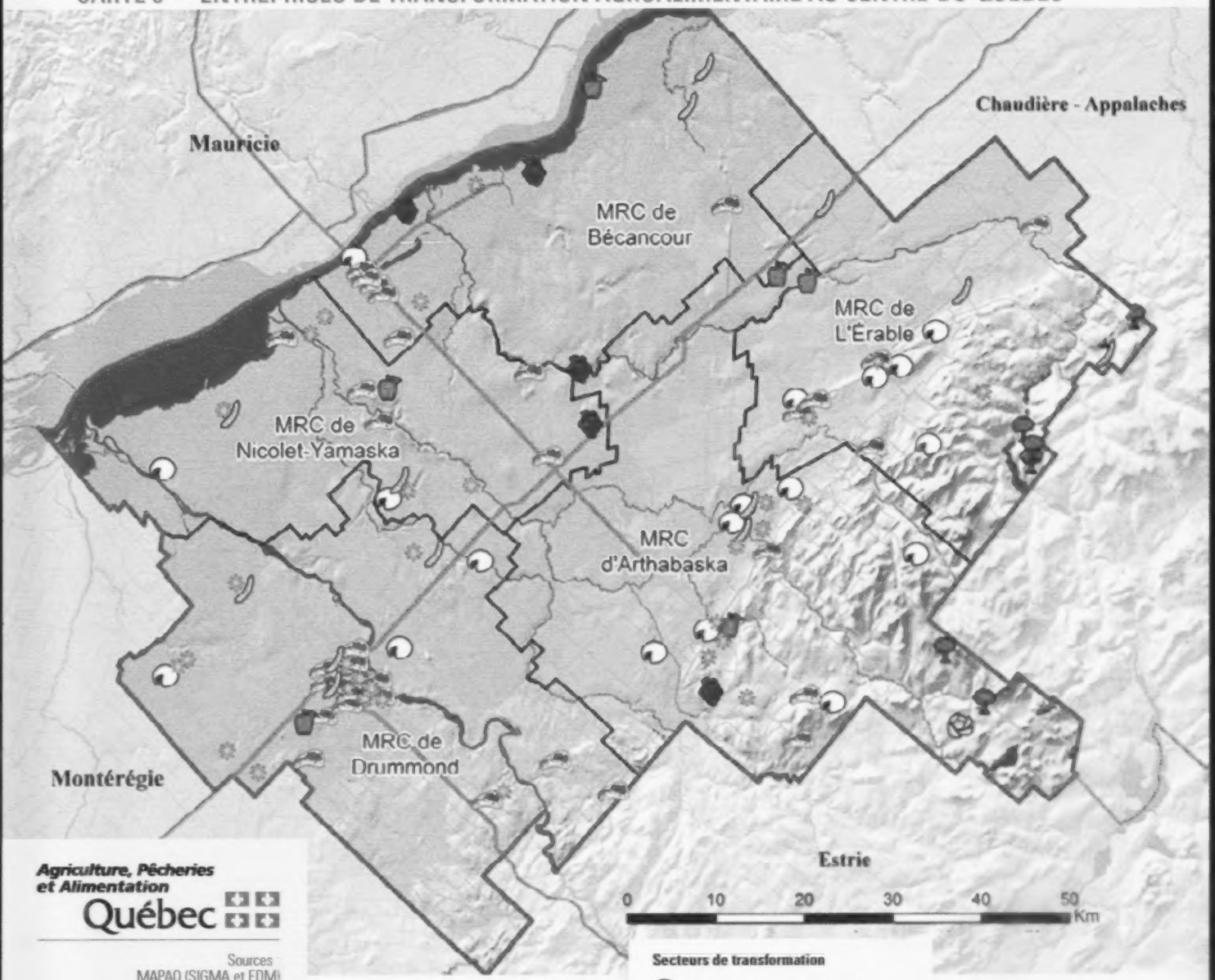

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources
MAPAQ (SIGMA et EDM)
Janvier 2013

4.2. LA COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT ET L'AGROTOURISME

UNE PROXIMITÉ ACCRUE ENTRE LES LIEUX DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

Les circuits courts ont pour première fonction d'établir un rapprochement entre les agriculteurs et les consommateurs. Le MAPAQ définit le circuit court comme un mode de commercialisation des produits agricoles où au plus un intermédiaire peut intervenir dans le processus de distribution reliant une entreprise de production ou de transformation au consommateur. La vente directe est considérée comme un circuit court.

Les marchés publics ou virtuels, les kiosques de vente à la ferme, l'agriculture soutenue par la communauté (les paniers ASC)[1] et la vente aux restaurateurs représentent quelques-unes des formes de commercialisation en circuit court qui existent ou qui sont en émergence.

Au Centre-du-Québec, on dénombre 227 exploitants agricoles qui font de la mise en marché en circuit court sans intermédiaire en utilisant un ou plusieurs des modes de commercialisation présentés dans le tableau 19. Le rapport entre ces exploitants et le nombre total d'exploitants agricoles de la région est établi à 7 %.

1 ASC signifie « Agriculture soutenue par la communauté »

TABLEAU 19 • Utilisation des différents modes de commercialisation en 2012

Mode de commercialisation	Nombre d'utilisateurs parmi les exploitants agricoles*	Proportion d'utilisateurs parmi les exploitants agricoles	
		Centre-du-Québec	Québec
Kiosque de vente à la ferme	182	6 %	9 %
Autocueillette	57	2 %	3 %
Marchés publics	57	2 %	4 %
Marchés virtuels	33	nd	nd
Paniers ASC	4**	nd	nd

* Un exploitant agricole peut utiliser plus d'un mode de commercialisation.

** En janvier 2012, le Centre-du-Québec comptait quatre producteurs de paniers de légumes et un producteur de paniers de viande. En raison de l'indisponibilité des données, ce dernier est inclus dans le groupe des exploitants qui ont un « kiosque de vente à la ferme ». Au cours de l'année 2012, un producteur de paniers de légumes s'est ajouté dans la MRC de L'Érable.

Note : Les données sont des estimations et peuvent différer de celles d'autres sources compte tenu de la période de collecte des données et des références utilisées.

Sources : fiches d'enregistrement du MAPAQ, site Internet de marchés virtuels (Marché de solidarité de Victoriaville, Marché virtuel Godefroy, Écomarché de L'Avenir et Écomarché de Trois-Rivières); communications téléphoniques avec des exploitants agricoles.

Les circuits courts constituent une solution de rechange à la commercialisation à grande échelle qu'effectuent les grands réseaux de distribution. Au Centre-du-Québec, la portion des revenus des exploitants liée aux modes de mise en marché présentés est variable. Parmi les 227 exploitants, on constate que 42 % en retirent 50 % et plus de leurs revenus agricoles bruts, tandis que 31 % en dégagent 90 % et plus.

Ces pratiques commerciales amènent souvent les exploitants agricoles à diversifier leurs champs d'expertise par la prise en charge de la mise en marché. De plus, 38 % des 227 exploitants transforment leurs produits. En mai 2009, la campagne « Le Centre-du-Québec, goûtez-y! » a été lancée par l'organisme Développement bioalimentaire Centre-du-Québec et le MAPAQ en collaboration avec plusieurs partenaires locaux et régionaux. Cette campagne a pour objectif d'augmenter la consommation intérieure des aliments qui sont produits et transformés dans la région ou qui proviennent d'élevages locaux dans différents lieux de commercialisation centricois.

L'ENGOUEMENT POUR L'ACHAT DE PROXIMITÉ

Le développement des circuits courts de commercialisation répond à plusieurs tendances alimentaires. Les consommateurs québécois sont plus avertis et conscientisés. Ils accordent une importance accrue à la santé, au bien-être, à la composition des aliments, à leur provenance, à la sécurité alimentaire, etc. La recherche du plaisir constitue un facteur significatif et la demande pour des produits haut de gamme et de spécialité est de plus en plus grande[1].

L'engouement pour les circuits courts s'est traduit par une hausse considérable du nombre de marchés publics. Selon une étude réalisée pour l'Association des marchés publics du Québec, au cours des dix dernières années, il s'est ajouté, au Québec, plus de 30 % de nouveaux marchés

1. Zins Beauchesne et associés en collaboration avec Transformation Alimentaire Québec (2009), *Étude de la dynamique et des tendances des marchés au sein du secteur agroalimentaire québécois*, pages 24-38, http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Etude_tendances_TRANSAQ_2009_5.pdf

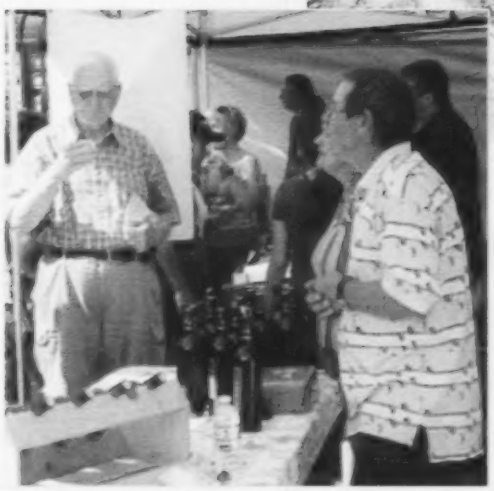

publics agroalimentaires[1]. En 2012, le nombre de marchés publics dans la province était estimé à 88. Au Centre-du-Québec, on dénombre quatre marchés publics, dont deux ont été inaugurés au cours des dix dernières années. De ce nombre, un seul est ouvert toute l'année. Pour répondre à une demande grandissante des consommateurs, les gestionnaires de marchés publics ont réalisé certaines activités hors saison en ouvrant ponctuellement des marchés de Noël et de Pâques. On remarque aussi la popularité grandissante du commerce électronique comme autre méthode de vente. Trois marchés virtuels[2] ont été mis sur pied au cours des cinq dernières années.

Au Québec, la formule de vente au moyen des paniers ASC augmente en popularité. Une étude réalisée pour Équiterre en 2007 révèle que 262 744 ménages québécois étaient susceptibles de s'approvisionner en produits biologiques locaux grâce au réseau ASC d'Équiterre[3]. En janvier 2012, on dénombrait, dans la région, quatre producteurs de paniers de légumes ASC et un producteur de paniers de viande ASC. Il s'agit d'un marché québécois intéressant dont les exploitants agricoles biologiques pourraient tirer profit.

Les produits locaux sont aussi de plus en plus présents dans l'offre des restaurateurs puisque leur utilisation répond à une demande plus affirmée des consommateurs. Ce constat s'applique plus particulièrement aux viandes et fruits de mer[4]. Dans ce contexte, il existe une occasion d'affaires intéressante pour les producteurs et les transformateurs.

Finalement, les circuits courts contribuent aussi à l'occupation dynamique du territoire, à la mise en valeur des potentiels régionaux, à la multifonctionnalité de l'agriculture ainsi qu'à la diversification de l'offre touristique régionale.

---

1. Desjardins Marketing Stratégie inc. en collaboration avec SOM Recherches et tendances et Genivar (2011), *Étude sur les impacts économiques des marchés publics agroalimentaires au Québec*, page 1, http://www.ampq.ca/pdf/02_AMPQ_Rapport_synthese_etude_impacts_economiques.pdf
2. Les marchés virtuels sont aussi appelés marchés de solidarité régionale, écomarchés ou marchés de proximité. Ils se démarquent habituellement par une philosophie axée sur le développement durable, la solidarité, l'autonomie alimentaire, l'achat responsable et le développement régional. Le principe consiste à établir en ligne un lien direct entre les petites entreprises agroalimentaires et les consommateurs grâce à un site Internet. Les commandes sont livrées à des points de chute préétablis. Ces marchés virtuels peuvent être gérés de trois manières distinctes : majoritairement par un groupe de consommateurs, principalement par un regroupement de producteurs ou à la fois par des producteurs et des consommateurs. Dans certains cas, il s'agit de l'extension d'un marché public.
3. Darvida Conseil (2007), *Le Marché de l'ASC au Québec*, page 1, http://equiterre.org/communique/le-quebec-un-terreau-fertile-pour-lagriculture-soutenue-par-la-communaute-dequiterre-le-m.
4. National Restaurant Association (2011), *Chef survey: What's hot in 2012*, http://www.restaurant.org/pressroom/social-media-releases/images/whatshot2012/What's_Hot_2012.pdf

L'AGROTOURISME : UNE AVENUE PROMETTEUSE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET D'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE RURAL

Le Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec définit l'agrotourisme comme suit : *« [...] une activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. Il convient de souligner que ce sont les services d'accueil et de diffusion d'informations à caractère agricole qui en spécifient l'aspect agrotouristique. »*

L'agrotourisme met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ceux-ci de découvrir le milieu agricole, l'agriculture ainsi que divers types de productions. Le nombre d'entreprises agrotouristiques au Centre-du-Québec a presque doublé entre les années 2000 et 2007 pour atteindre une soixantaine de producteurs. En 2012, la région comptait 66 exploitants agricoles enregistrés au MAPAQ qui offraient, dans une exploitation agricole, une activité touristique complémentaire à l'agriculture. La figure 5 illustre la répartition du nombre d'entreprises agrotouristiques pour les cinq MRC du Centre-du-Québec.

En 2012, une route touristique thématique regroupant plusieurs entreprises a été conçue pour la mise en marché de l'offre agrotouristique régionale. La Route des trouvailles gourmandes réunit les exploitations agrotouristiques, les comptoirs de produits régionaux, les tables régionales et les activités gourmandes.

La carte 6 illustre la répartition géographique des entreprises qui sont à l'œuvre dans le domaine de l'agrotourisme et des circuits courts de commercialisation. On constate que les entreprises offrant des services d'hébergement, d'accueil ou d'animation, ou encore les fermes dotées d'un kiosque de vente à la ferme sont majoritairement regroupées dans la MRC d'Arthabaska. Cette concentration d'entreprises n'est pas étrangère à la présence des circuits agrotouristiques des « ballades gourmandes ».

CARTE 6 • CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION ET AGROTOURISME AU CENTRE-DU-QUÉBEC EN 2012

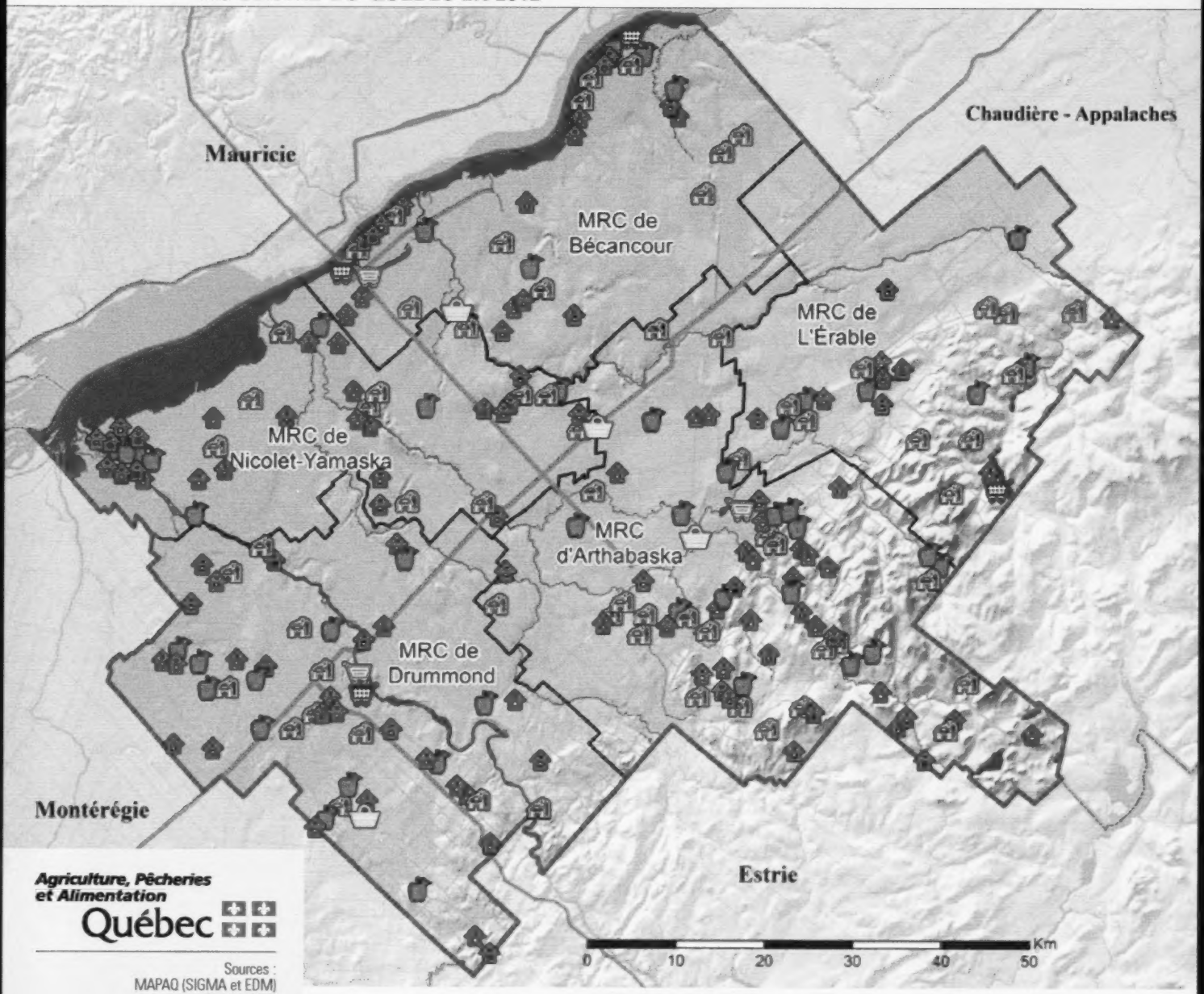

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources :
MAPAQ (SIGMA et EDM)
Janvier 2013

Types de commercialisation

- Agrotourisme
- Kiosque à la ferme
- Autocueillette
- Marché public
- Marché virtuel
- Producteur de panier de légumes ASC

FIGURE 5 • Répartition des entreprises agrotouristiques au Centre-du-Québec en 2012

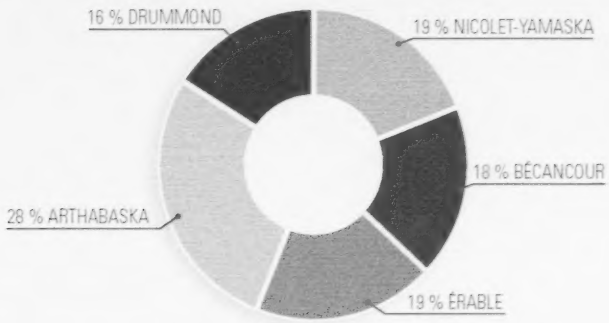

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles certifiées 2010, mises à jour en 2012, système FLORA.

4.3. LA RELÈVE AGRICOLE

PLUS DE FEMMES EN AGRICULTURE ET UNE RELÈVE MIEUX FORMÉE

La relève agricole constitue un enjeu de premier plan dans l'industrie bioalimentaire québécoise. Entre les années 2006 et 2011, l'âge moyen des exploitants agricoles a augmenté autant dans la région qu'à l'échelle nationale.

Le tableau 20 indique que la proportion des exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans a diminué de 1,2 % au Centre-du-Québec et de 0,4 % au Québec. La proportion des exploitants de 55 ans et plus s'est elle aussi accrue de 7,1 % dans la région et de 7,4 % au Québec entre les années 2006 et 2011. L'âge moyen des exploitants agricoles a aussi augmenté d'un peu plus d'un an dans le Centre-du-Québec et de deux ans à l'échelle de la province.

TABLEAU 20 • Âge des exploitants agricoles dans le Centre-du-Québec et au Québec

	2011				2006			
	CENTRE-DU-QUÉBEC		QUÉBEC		CENTRE-DU-QUÉBEC		QUÉBEC	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moins de 35 ans	615	12,4	4 780	10,9	720	13,6	5 150	11,3
De 35 à 54 ans	2 565	51,9	21 700	49,4	3 055	57,8	25 640	
55 ans et plus	1 760	35,7	17 445	39,7	1 500	28,6	14 685	32,3
Total	**4 940**	**100,0**	**43 925**	**100,0**	**5 275**	**100,0**	**45 475**	**100,0**
Âge moyen	**50,1**		**51,4**		**47,9**		**49,3**	

Source : Statistique Canada, recensements de l'agriculture des années 2006 et 2011.

Depuis l'année 2006, on observe les principaux changements suivants en ce qui a trait à la relève au Québec :

- Une augmentation du nombre de femmes dans le domaine;
- Une hausse du niveau de scolarité;
- Une meilleure formation encore plus spécialisée en agriculture;
- Un accroissement du nombre de nouvelles entreprises agricoles.

Le nombre d'agricultrices a augmenté de 2 % entre les années 2006 et 2011. Plus de 40 % des nouvelles agricultrices faisant partie de la relève de l'année 2011 avaient de 35 à 39 ans. En ce qui concerne l'augmentation du niveau de formation, elle se traduit par une hausse de l'attribution de diplômes d'études professionnelles (+ 2 %), de diplômes d'études collégiales (+ 3 %) et de diplômes universitaires (+ 3 %).

L'évolution des modes d'établissement des entreprises est révélatrice, mais le transfert d'une ferme familiale est la formule la plus courante. Celle-ci a été utilisée dans 59 % des cas, c'est-à-dire dans une proportion identique à l'année 2006. Cependant, le démarrage d'entreprise a fait un bond de 6 % entre les années 2006 et 2011. En 2011, les jeunes entrepreneurs représentaient 33 % de la relève comparativement à 27 % en 2006.

Le mode ayant connu la plus forte augmentation (10 %) est la location en totalité ou en partie des actifs de production par les jeunes agriculteurs pour mener à bien une entreprise.

Le choix des types de productions agricoles par les jeunes exploitants est aussi significatif. Par exemple, les jeunes agriculteurs ont opté pour la production laitière ou avicole dans une proportion de 40 %. Suivent dans l'ordre la production bovine (13 %), la culture de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains (11 %) et les cultures de fruits et de légumes (10 %). L'acériculture constitue l'activité principale de 9 % des jeunes de la relève établie[1].

1. MAPAQ, recensements de la relève établie en agriculture des années 2006 et 2011.

5. L'AGROENVIRONNEMENT

Au Centre-du-Québec, la cohabitation harmonieuse sur le territoire se traduit par une gestion durable des ressources et l'adoption de pratiques agricoles dans quatre domaines prioritaires : la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole, l'utilisation rationnelle des pesticides et le maintien de la biodiversité.

LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant[1] doit tenir compte tant des activités naturelles que des activités humaines qui se pratiquent dans celui-ci. Cette approche englobe les sols, la végétation, les animaux et les êtres humains, et comporte des enjeux locaux et régionaux. Elle permet de mieux comprendre et d'expliquer les problèmes liés à la quantité et à la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques afin de trouver des solutions s'inscrivant dans une perspective de développement durable. Cette approche de gestion permet aussi de mieux établir les priorités d'action en tenant compte des effets cumulatifs sur le milieu aquatique[2].

Au Centre-du-Québec, plusieurs interventions ont été réalisées, notamment dans les bassins versants des rivières Godefroy, Marguerite et Saint-Zéphirin, et dans ceux des lacs William et Joseph. Elles ont été financées en 2011 et 2012 dans le cadre du programme Prime-Vert du MAPAQ. Environ 35 entreprises agricoles ont bénéficié d'une aide financière globale de 180 585 $. Cette somme a servi à effectuer des travaux de protection de confluents, de voies d'eau engazonnées, d'aménagement de bassins de rétention et de sédimentation ainsi qu'à mettre en œuvre des pratiques culturales en semis direct[3]. L'ensemble de ces interventions a eu pour effet de diminuer l'érosion dans les champs et le long des berges.

1. Un bassin versant est un territoire délimité par les lignes de partage des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point appelé exutoire. On peut désigner un bassin versant autant pour une rivière que pour un lac ou une baie. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/#gestion
2. http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/index.htm
3. Le semis direct est un système de gestion des cultures qui n'implique presque pas de travail du sol. Les producteurs agricoles qui adoptent ce système cultural ne labourent plus leurs champs et conservent les résidus de culture au sol pour le protéger contre l'érosion (http://www.clubsconseils.org/accueil/affichage.asp?B=779).

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU EN MILIEU AGRICOLE

En plus des interventions réalisées dans le cadre de l'approche par bassin versant, une aide financière totalisant 704 240 $ a été consentie pour la réalisation de 199 projets.

Le dynamisme des organismes agroenvironnementaux contribue de façon considérable à la réalisation de ces projets.

L'UTILISATION RATIONNELLE DES PESTICIDES

Plusieurs initiatives ont été lancées, notamment dans la culture des petits fruits, afin de faire un usage rationnel des pesticides dans les pratiques culturales. Par exemple, des suivis de l'établissement de cannebergières biologiques ont été effectués et des essais de rénovation de fraisiers cultivés ont été faits sur des paillis de plastique. On a aussi réalisé des essais de production de framboises sous abri parapluie. La Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ, en collaboration avec la Direction de la Mauricie et le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique, a expérimenté l'utilisation de gluten de maïs comme désherbant au moment de la plantation de fraisiers biologiques et de choux d'hiver cultivés en rangs nattés.

Des suivis portant sur le piégeage de la teigne du poireau et sur les insectes ravageurs dans les cultures émergentes, telles que le canola, ont également été réalisés.

LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE

Une des principales actions qui ont été menées en 2011-2012 en matière de biodiversité est la pratique d'interventions agroforestières et agroenvironnementales modulées dans la plaine du lac Saint-Pierre dans le secteur de Baie-du-Febvre. Ces interventions avaient pour objectif de préserver la qualité de l'eau et d'améliorer les habitats fauniques, notamment celui de la perchaude. Elles ont été réalisées en partenariat avec le ministère des Ressources naturelles. À l'été 2012, près de 200 000 $ ont été investis dans les entreprises agricoles afin de maintenir et de rehausser la biodiversité dans la plaine du lac Saint-Pierre.

Un récent modèle d'intervention agroenvironnementale élaboré par la Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ a permis d'évaluer la pression agricole exprimée en unité animale[1] sur divers paramètres tels que les superficies cultivées, les superficies grandes interlignes (maïs et soya), les superficies boisées, les textures de sol et la présence des cours d'eau. Les résultats ont révélé que les pressions agricoles les plus fortes sont exercées dans les bassins versants des rivières Blanche et David, dans le secteur de Baie-du-Febvre, ainsi que dans le bassin versant de la rivière Marguerite.

En contrepartie, la pression agricole est plus faible dans le secteur situé à l'extrémité est de la région qui est occupée par la chaîne des Appalaches. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il y a plus de superficies boisées dans ce territoire et que l'activité agricole y est plus limitée.

LA ROTATION DES CULTURES EN TANT QUE MÉTHODE DE MAINTIEN DE LA PRODUCTIVITÉ DES SOLS

La rotation des cultures est un procédé qui consiste à cultiver en alternance une variété de végétaux sur une même partie de terrain dans le but d'améliorer le rendement et la qualité des récoltes, tout en assurant une meilleure conservation du sol. Les rotations permettent de stimuler et d'entretenir la productivité des sols, de même que d'obtenir des rendements élevés en recherchant l'effet optimal de la culture précédente[2].

Au Centre-du-Québec, plus de 86 % des cultures assurées ont fait l'objet de rotations diversifiées entre les années 2008 et 2012. Toutefois, la plupart d'entre elles se composent de cultures annuelles interlignes telles que les céréales, le soya et le maïs. Ce type de culture, fortement concentré dans les bassins versants des rivières Nicolet et Saint-François, entraîne très peu d'effets positifs sur le plan environnemental, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la productivité et à la qualité des sols. Le défi demeure l'emploi de pratiques culturales plus novatrices, telles que l'utilisation des engrais verts, les cultures intercalaires et les semis sous couvert végétal. Celles-ci favoriseraient notamment un meilleur équilibre des nutriments dans les sols ainsi qu'une plus grande capacité pour ces derniers, selon le cas, à fixer l'azote, et amélioreraient leur caractère fertilisant sans apport de phosphore ni de potassium.

1. Une unité animale est une unité de regroupement permettant de qualifier les animaux sur une base équivalente du poids (500 kg); source : BPR, *Suivi 2007 du Portrait agroenvironnental des fermes du Québec* – Rapport final, 2008, p. 4.
2. http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/journalvisionagricole/autresarticles/horticulture/Pages/rotation.aspx

6. LES DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

6.1. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

DES APPROCHES DE COMMERCIALISATION PLUS DIRECTES ET UN POSITIONNEMENT PLUS AFFIRMÉ DANS DES CRÉNEAUX PORTEURS D'AVENIR

Dans le contexte d'un développement plus efficace et d'un environnement dominé par la mondialisation des marchés, les entreprises agricoles de la région doivent désormais s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs, notamment en ce qui a trait à la santé et à la sécurité alimentaire. Elles font aussi face au défi de concevoir des approches plus directes à l'égard des marchés et des canaux de commercialisation courts afin de favoriser un meilleur rapprochement avec les consommateurs. Ainsi, elles ont intérêt à se positionner dans des créneaux distinctifs communément appelés « produits de niche », tels que des produits régionaux de marque, des appellations réservées, etc.

MISER DAVANTAGE SUR LE REGROUPEMENT DES PRODUCTEURS, L'IDENTITÉ RÉGIONALE ET LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Les magasins à grande surface pourraient profiter de nouveaux modes d'approvisionnement en produits locaux si les entreprises agricoles pouvaient mettre en place un regroupement et une organisation plus efficiente de mise en marché. Par exemple, l'augmentation des volumes de livraisons et leur régularité pourraient être envisagées afin de répondre plus adéquatement aux besoins des grandes entreprises de mise en marché. À cet égard, une alliance stratégique regroupant plusieurs exploitants sous la forme d'une chaîne de valeur aurait pour effet de favoriser un positionnement plus avantageux sur les marchés et une distribution à plus grande échelle.

La région possède un fort potentiel pour le développement de produits alimentaires de deuxième et troisième transformation. Elle dispose également de plusieurs ressources pour la fabrication de produits répondant aux exigences des consommateurs d'aujourd'hui (ex. : produits finis, plats préparés). Au Québec, la productivité du secteur de la transformation des aliments a connu une croissance annuelle de 1,6 % au cours de la période 2007-2011[1]. Les dépenses en recherche et développement de l'industrie de la transformation alimentaire, qui ont augmenté de 6 % pour la même période, peuvent expliquer cette croissance.

1. MAPAQ, *Bioclips – Actualité bioalimentaire*, volume 20, no 37, 11 décembre 2012.

6.2. L'ÉTABLISSEMENT ET LA RELÈVE AGRICOLE

Au Centre-du-Québec, 11 % des entreprises agricoles seront vendues ou transférées d'ici l'année 2019. Les acteurs du milieu doivent donc encourager les producteurs agricoles à mieux planifier le transfert de leur entreprise.

DES MODÈLES D'ÉTABLISSEMENT VARIÉS

Plusieurs personnes sont intéressées à s'établir en agriculture. La hausse du prix des terres de même que le coût élevé des rénovations et des achats d'équipement peuvent cependant constituer des entraves importantes. Il existe toutefois plusieurs avenues innovantes qui peuvent faciliter l'accès à la terre pour la relève. Parmi celles-ci, le partenariat entre propriétaires et exploitants axé sur la location ou l'achat progressif semble prometteur. L'invention et la promotion de nouveaux modes d'établissement peuvent aussi être envisagées par l'exploitation du concept de « vendeurs/prêteurs ». Les modes de financement au démarrage pourraient également être révisés. Ces dernières années, l'émergence d'un nouvel environnement socioéconomique a eu un effet sur l'évolution des marchés, la transformation des pratiques commerciales, l'implantation de nouvelles normes environnementales et l'apparition d'innovations technologiques. Par ailleurs, l'élargissement de l'espace économique urbain crée une pression dans le milieu rural, ce qui peut entraîner des problèmes de cohabitation. Ce contexte amène les intervenants en milieu agricole à mettre en œuvre des moyens pour que les producteurs puissent utiliser une approche plus proactive. Dans ce sens, une avenue intéressante consiste à mettre en commun des outils de production, d'où l'établissement de coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA). Cette formule de coopérative développée en France depuis des décennies a été instaurée en 1991 dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Une entente semblable pourrait être établie au Centre-du-Québec.

La région a déjà, depuis plusieurs années, des moyens pour soutenir les transferts et l'établissement en agriculture, dont les sessions de transfert et de coexploitation. Ces actions se font dans le contexte d'une entente entre la Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ et le Centre régional d'établissement en agriculture Chaudière-Appalaches. Elles s'inscrivaient dans la Politique jeunesse et, depuis le printemps 2013, elles font partie de la Politique de souveraineté alimentaire. Elles visent à favoriser l'établissement d'un plus grand nombre de jeunes agricultrices et agriculteurs compétents, et à assurer la pérennité de leur entreprise. Une formation adéquate et l'accompagnement, notamment par l'entremise d'un mentorat d'affaires en agriculture, sont les principales conditions de succès de l'établissement de la relève.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

La MRC de L'Érable a réalisé une action intéressante afin d'intensifier le dynamisme de la relève et de la zone agricole dans son ensemble. Cette initiative, qui découle de la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole de la MRC, vise la construction domiciliaire accompagnée d'un projet agricole ou forestier à temps partiel. Ce projet peut comprendre la mise en place de divers types de productions réalisées à différentes échelles. Ce modèle a pour objectif de mettre en valeur l'ensemble des potentiels de la zone agricole dans une perspective de cohabitation et de développement durable des communautés.

6.3. L'AGROENVIRONNEMENT

L'agriculture a un rôle important à jouer dans la protection de l'environnement et le maintien de la qualité visuelle des paysages. En plus de répondre à sa première fonction, à savoir la production de biens alimentaires, l'agriculture, lorsqu'elle est diversifiée, soutient le dynamisme d'une MRC.

LA GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

Le développement de l'agriculture se fait aussi dans une perspective de respect de l'environnement. Par exemple, on envisage maintenant l'amélioration de la qualité de l'eau selon une approche de gestion par bassins versants. Des actions concrètes permettent le maintien de la biodiversité, comme la conservation de boisés, la protection des écosystèmes ainsi que l'aménagement de bandes riveraines et de haies brise-vent.

Le développement futur des productions animales qui est envisagé repose de plus en plus sur une collaboration entre les mondes municipal et agricole en raison de la disponibilité des terres et la fertilité des sols. Cette collaboration favoriserait une plus grande revitalisation des milieux ruraux en déclin.

De plus, des actions sont menées en collaboration avec les clubs agroenvironnementaux et les MRC afin d'améliorer la qualité de l'eau des bassins versants. Elles se traduisent par des limitations de l'accès aux cours d'eau par les animaux ainsi que par l'encouragement des producteurs agricoles à aménager des bandes riveraines et des haies brise-vent. Enfin, le développement du Réseau d'avertissement phytosanitaire, notamment dans les grandes cultures, produit un effet de levier pouvant aider les entreprises à réduire l'utilisation des pesticides.

6.4. LES PRODUCTIONS CIBLÉES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE

La Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ retient sept types de productions ciblées pour le soutien au développement agroalimentaire dans la région :

- La canneberge;
- Les petits fruits;
- La production caprine;
- La production ovine;
- L'acériculture;
- Les grains oléagineux et les productions biologiques en général;
- L'agriculture biologique.

La carte 7 illustre la répartition géographique des six premiers types de productions ciblées pour soutenir le développement agroalimentaire du Centre-du-Québec. La carte 8, quant à elle, montre la distribution des productions biologiques sur le territoire.

LA PRODUCTION CAPRINE

Les produits en développement dans le secteur caprin, notamment le lait et la viande, répondent bien à la demande des consommateurs pour des produits « santé », à faible teneur en gras et en calories. Ce créneau peut être considéré comme une voie de diversification pour les producteurs désirant que leur exploitation prenne de l'expansion ou pour le démarrage de nouvelles entreprises.

LA PRODUCTION OVINE

Le principal défi du secteur ovin consiste à élargir l'offre tout en répondant plus adéquatement aux besoins des consommateurs en matière de rajustement des prix, de qualité et d'homogénéité du produit. De plus, les producteurs doivent trouver les moyens de contrer l'accroissement des coûts de l'alimentation causé par la hausse du prix du grain, sans toutefois altérer la qualité du produit. La production d'agneaux légers pourrait s'avérer une avenue prometteuse de consolidation du marché.

LA PRODUCTION DE GRAINES OLÉAGINEUSES DE SPÉCIALITÉ (CANOLA ET SOYA)

Plusieurs économistes prévoient une progression substantielle de 70 % du marché mondial des huiles végétales. L'usine de trituration de plantes oléagineuses située à Bécancour offre de nouveaux débouchés pour la production locale de soya et de canola.

La production de soya à identité préservée[1] (Soya IP) devrait ouvrir une perspective de marché très intéressante pour les entreprises de la région, principalement pour le Japon.

L'ACÉRICULTURE

Le sirop d'érable est considéré comme un produit haut de gamme au même titre que le miel. Par ailleurs, la demande pour ces produits est généralement à la hausse partout dans le monde[2]. Le nombre d'Américains qui consomment du sirop d'érable, par exemple, a plus que doublé au cours des dernières années, passant de 2,5 % en 2005 à 6,4 % en 2010[3].

Le secteur acéricole offre plusieurs possibilités de développement et de mise en valeur pour le futur. Mentionnons les démarches prospectives que les représentants du secteur acéricole ont entreprises et qui visent la diversification des ventes à l'échelle internationale, la transformation en produits dérivés ou complémentaires, les perspectives de marchés prometteuses pour l'eau d'érable, ainsi que la concertation des acteurs du secteur.

En 2011, la Table filière acéricole a orienté ses efforts vers le renouvellement des bacs en acier inoxydable servant au transport et à l'entreposage du sirop d'érable. Cette initiative témoigne de la mobilisation des partenaires autour d'un objectif commun : maintenir la qualité du sirop d'érable à moyen et à long terme.

1. L'identité préservée est un programme garantissant des produits à base de soya sans OGM.
2. Bureau des marchés internationaux, rapport sur les tendances alimentaires américaines, 2010.
3. Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2012.

CARTE 7 • PRODUCTIONS CIBLÉES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE DANS LE CENTRE-DU-QUÉBEC

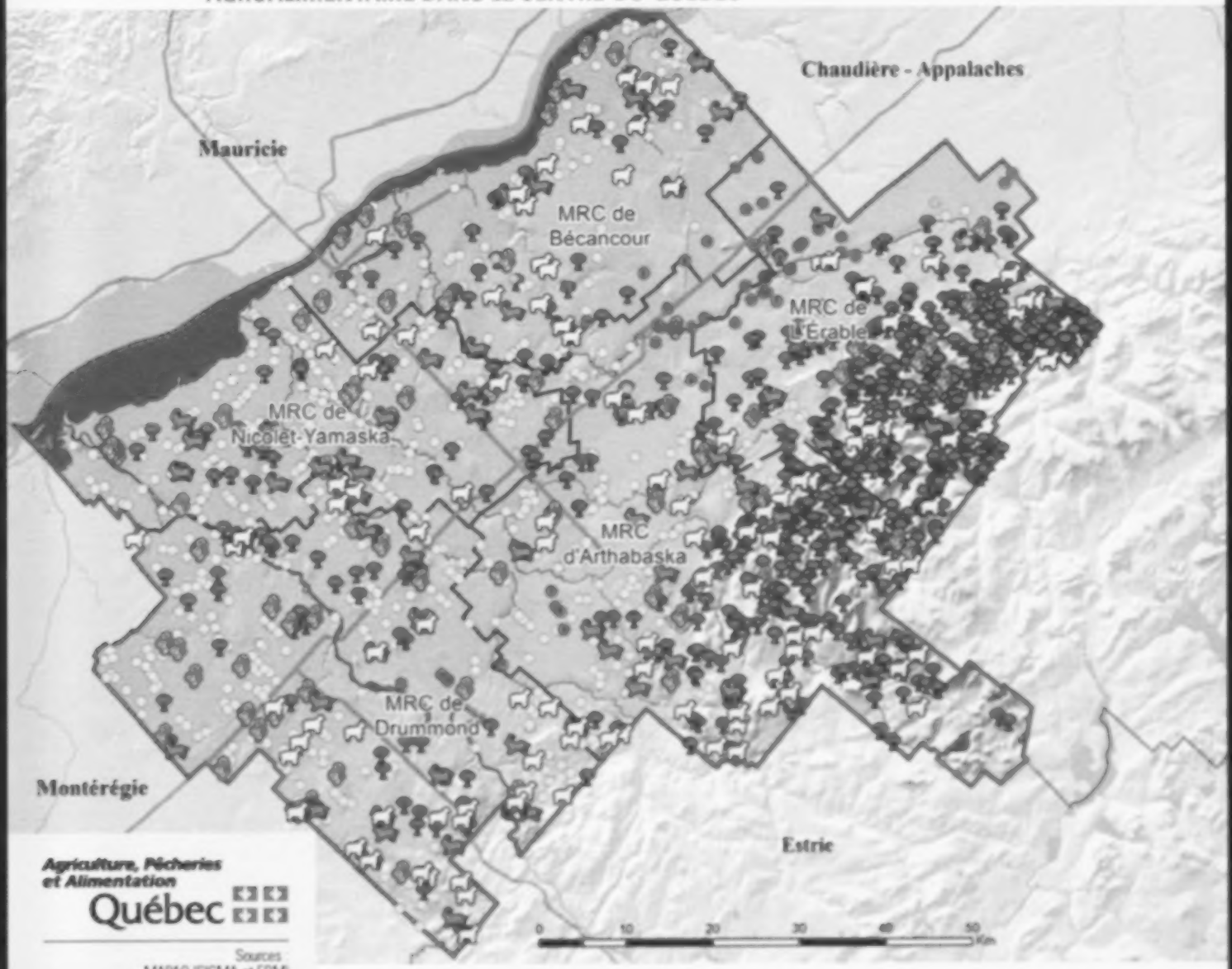

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources
MAPAQ (SIGMA et EDM)
Janvier 2013

Productions ciblées

- Canneberges
- Production de fruits excluant la canneberge
- Production caprine
- Production ovine
- Acériculture

Graine oléagineuses de spécialité

- Canola
- Soya

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
UN MODE DE PRODUCTION QUI S'INSCRIT DANS LES GRANDES TENDANCES ACTUELLES DE CONSOMMATION

L'agriculture biologique s'inscrit dans une tendance lourde et bien actuelle, tant sur le plan de la production que sur celui de la consommation. Bien que ce secteur connaisse un essor important au chapitre du nombre de produits mis en marché et des superficies cultivées, l'offre demeure de loin insuffisante par rapport à la demande.

En ce qui concerne son développement, le secteur biologique doit miser sur la protection de l'environnement tout en considérant les enjeux sociaux associés au monde agroalimentaire et à l'occupation dynamique du territoire. Les consommateurs sont également intéressés par les effets positifs d'une saine alimentation sur la santé, par la sécurité alimentaire, par les achats de proximité et, de plus en plus, par le bien-être animal.

À l'échelle de la province, les principales priorités de développement qui sont définies par la filière biologique du Québec sont les suivantes :

- L'approvisionnement du marché québécois en augmentant le nombre d'entreprises agricoles certifiées biologiques;
- La mise en place d'activités de valorisation de l'appellation biologique pour augmenter la visibilité des produits et la confiance des consommateurs;
- Le contrôle et la commercialisation des produits en assurant l'harmonisation de l'encadrement réglementaire canadien et québécois;
- L'identification de produits vedettes;
- La protection de la production biologique des contaminations géniques.

Sur la scène internationale, le Centre-du-Québec est un chef de file en production de canneberges biologiques. En effet, c'est dans la région que l'on trouve les plus grandes superficies réservées à la culture de canneberges biologiques à l'échelle mondiale. Cette production de niche a pu se développer, notamment grâce à des investissements importants consentis dans le secteur de la transformation. Comme il a été démontré dans la section 3.3.5, d'autres types de productions centricoises ont fait des percées importantes dans ce secteur d'activité, notamment les produits de l'érable, les fruits, les légumes et d'autres produits cultivés en serre.

CARTE 8 • PRODUCTIONS BIOLOGIQUES AU CENTRE-DU-QUÉBEC

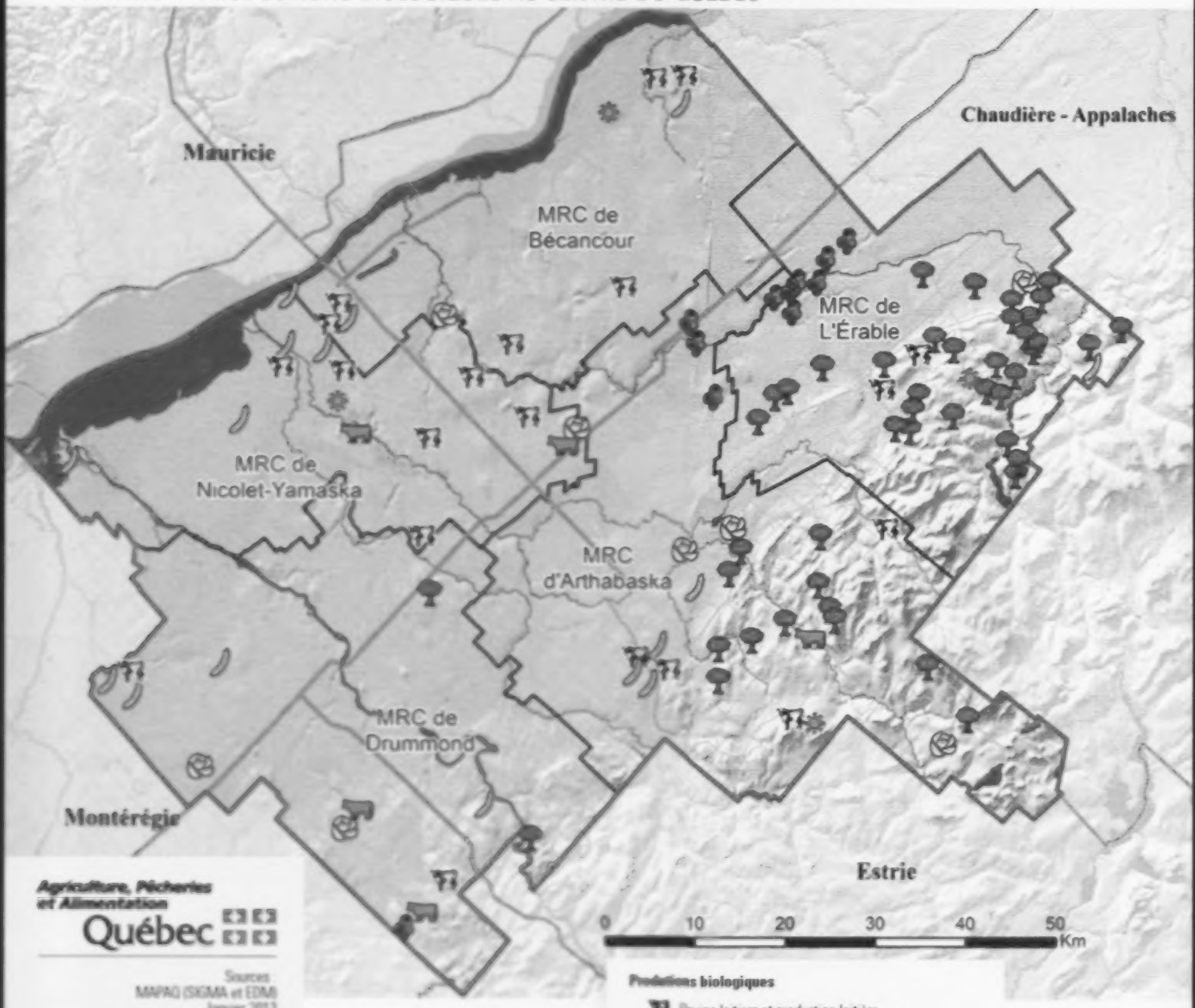

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Sources
MAPAQ (SIGMA et EDM)
Janvier 2013

CONCLUSION

LA VALEUR AJOUTÉE, LE DÉVELOPPEMENT DE CRÉNEAUX ET LE CARACTÈRE DISTINCTIF DES PRODUITS DE LA RÉGION

La planification du développement de la région doit tenir compte de certains enjeux régionaux. Dans le Centre-du-Québec, il est important de favoriser des modèles d'affaires intégrant les notions de valeur ajoutée et de développement de créneaux, autant pour les grandes cultures que pour les productions animales.

Aussi, les acteurs régionaux doivent soutenir davantage le développement de l'agriculture qui valorise la production de plantes pérennes (pâturages et foin), notamment celui des productions animales liées à des créneaux de marchés émergents, tels que les viandes et produits de spécialité et le bœuf biologique et naturel. Des superficies utilisées pour la production laitière pourraient servir à augmenter la valeur des produits provenant des productions animales. Cela contribuerait au maintien du dynamisme de l'économie régionale, au bien-être de la communauté et à la création d'emplois associés, et ce, au profit du développement des grandes cultures.

Enfin, la concurrence internationale représente un défi constant pour les entreprises agricoles, tant sur le plan des stratégies que sur celui des coûts de production. Les planificateurs régionaux doivent donc reconnaître et encourager le développement des produits distinctifs de la région.

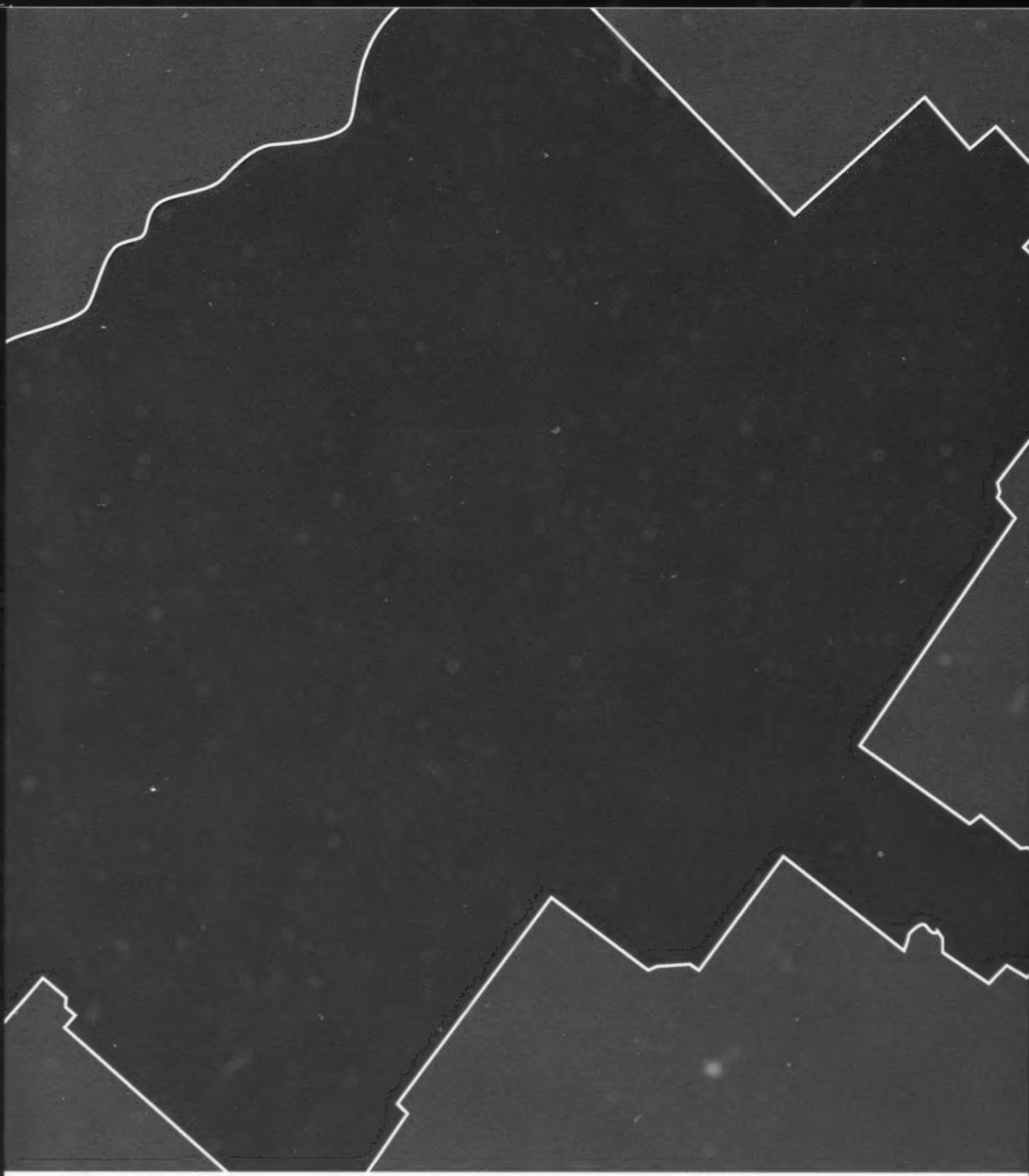

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec